



Appréciation palestinienne des efforts du Maroc sous la conduite de SM le Roi dans la défense de la Ville Sainte et de la cause palestinienne

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9871

Mercredi 15 Mars 2023

La politique nationale des médicaments bien en deçà des aspirations

Les processus actuels d'autorisation, de contrôle, de fixation et de révision des prix mis à l'index



Page 2

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
المجلس الوطني للدراسات والبحوث
قطاع المحامين الاتحاديين

ينظم قطاع المحامين الاتحاديين ندوة علمية وطنية حول:
«مشروع قانون المهنة في ضوء الحوار المستمر».

بمشاركة:
الأستاذة:
 المحامية **عبد الوجد القمري**
 المحامية **عبد الحفيظ المرزوق**
تهدف هذه الندوة إلى إثراء مختلف
الفعاليات في مناقشة القضايا الأساسية
لمشروع قانون المهنة.
 المحامي **عبد الرحيم القمري**
 المحامي **عبد الحفيظ المرزوق**
 المحامي **عبد الحفيظ المرزوق**
 الأستاذ **عبد الحفيظ المرزوق**

يوم السبت 18 مارس 2023 الساعة الثانية زوالا
 بالقاعة الكبرى لدار المحامي - زقاق أفغانستان - الرباط

Le secteur des avocats itihadis organise une conférence sur le projet de loi relatif à la profession d'avocat

Le secteur des avocats itihadis organise une conférence sous le thème : « Le projet de loi relatif à la profession d'avocat à la lumière du dialogue continu » avec la participation de plusieurs bâtonniers et avocats. Cette conférence aura lieu ce samedi 18 mars 2023 à la Maison de l'avocat, sise rue Afghanistan à Rabat.

Walid Regragui : Affronter deux des meilleures équipes au monde va nous permettre de progresser davantage



Page 23

La politique nationale des médicaments bien en deçà des aspirations

Les processus actuels d'autorisation, de contrôle, de fixation et de révision des prix mis à l'index



“Les processus actuels d'autorisation, de contrôle, de fixation et de révision des prix des médicaments ne permettent pas encore de rassurer pleinement sur la disponibilité et la qualité des médicaments, ainsi que sur leur accessibilité économique pour les citoyens», tel est le constat sans équivoque des juges de la Cour des comptes concernant la politique nationale des médicaments. Un vrai désaveu de la stratégie 2017-2021 du ministère de la Santé qui s'est longtemps vanté de la révision à la baisse du prix de 3.600 médicaments et dispositifs médicaux et de l'amélioration du taux de pénétration des génériques sans parler du développement d'une politique pharmaceutique nationale.

Révision de prix insuffisante

En effet, le dernier rapport de la Cour des comptes a révélé que « les différentes révisions des prix des médicaments, appliquées durant la période 2014-2021, n'ont pas eu un impact significatif sur la baisse des prix et par la suite sur leur accessibilité économique », indique ledit document. Et d'expliquer : « Les baisses peu significatives des prix sont le résultat de l'adoption d'une méthode de révision des prix des principes basée sur la moyenne des PFHT des pays du Benchmark, telle que prévue par l'article 14 du décret

n°2-13-852. L'application de cette formule se traduit par des baisses peu significatives, ou le maintien du prix initial lorsque le PFHT en vigueur au Maroc au moment de la révision est inférieur au prix obtenu ».

L'examen des données concernant la fixation des prix, communiquées par la DMP, a montré que le délai réglementaire de traitement des dossiers de demande de fixation et d'homologation des prix, fixé à 60 jours à compter de la date de réception du dossier complet, n'est pas souvent respecté. Les dépassements de délais relevés se situent entre 30 et 260 jours au niveau de la commission interne de la DMP, entre 52 et 274 jours au niveau de la commission interministérielle et entre 86 et 339 jours pour la publication de l'arrêté de fixation du prix au Bulletin officiel.

De plus, les prix des médicaments sont impactés par les marges des grossistes et des officines, et par le taux de la TVA dépassant ceux appliqués par les pays du Benchmark.

Disponibilité et qualité non garanties

Même constat au niveau des mécanismes pour assurer la disponibilité et la qualité des médicaments. En effet, les juges de la Cour indiquent qu'« il n'a pas été possible de s'assurer que les processus mis en place par le ministère permettent de ga-

rantir la disponibilité de médicaments de qualité sur le marché national. En fait, le ministère ne dispose pas de données sur la production nationale des médicaments et le système d'évaluation des besoins en médicaments essentiels reste incomplet et imprécis ». Le suivi et le contrôle de la qualité des médicaments mis sur le marché national restent également limités à cause, notamment, du cadre juridique qui demeure incomplet et des attributions de la DMP en matière de contrôle et de suivi, qui ne permettent pas d'appliquer les mesures dissuasives nécessaires, précise le rapport.

Ambiguïtés juridiques

Concernant le cadre juridique, la mise en œuvre de toutes les dispositions de la loi 17.04 portant Code du médicament et de la pharmacie et du décret n°2.14.841 relatif à l'autorisation de mise sur le marché des médicaments à usage humain nécessite l'adoption d'un ensemble de textes d'application, néanmoins, 10 de ces derniers n'ont pas vu le jour. En outre, des ambiguïtés ont été constatées au niveau des dispositions réglementaires liées aux stocks de sécurité des médicaments et à la méthode de fixation des prix des médicaments génériques. De même, le décret n° 2-13-852 du 18-09-2013 relatif aux conditions et aux modalités de fixa-

tion du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés ne précise pas la méthode de détermination des prix des médicaments dits sans statut.

Il a été, également, constaté que le cadre juridique actuel est peu incitatif à la production nationale de manière globale et à la pénétration des médicaments génériques en particulier et, par conséquent, à la disponibilité des médicaments et à leur accessibilité économique. En effet, le cadre juridique actuel encourage les importations au détriment de la production locale.

S'agissant du générique, la durée des brevets des médicaments principes au Maroc (entre 20 et 25 ans, selon la loi n°17-97 relative à la protection de la propriété industrielle) est relativement longue par rapport à d'autres pays. À titre de comparaison, cette durée est de dix ans seulement dans les Etats membres de l'Union européenne.

Concernant le cadre stratégique, le ministère chargé de la Santé a mis en place, en 2012, la première politique pharmaceutique nationale pour la période 2015-2020. Toutefois, cette politique ne s'est accompagnée ni d'un plan d'exécution ni d'un plan de suivi et d'évaluation. En conséquence, elle n'a pas fait l'objet d'un suivi régulier et sa mise en œuvre a connu un faible taux de réalisation des actions qui y sont prévues.

Pour ce qui est du système d'information, les processus d'autorisation et de fixation des prix des médicaments souffrent de l'absence d'un système intégré et d'une faible couverture des activités de la DMP par des applications informatiques fonctionnelles. En conséquence, les données et les informations, sur les médicaments, sont consignées dans des logiciels de bureautique (Excel et Access) et des registres manuels avec une faible assurance sur leur fiabilité.

De plus, le contrôle des stocks de sécurité se limite à l'enregistrement des stocks déclarés par les EPI. Quant aux établissements pharmaceutiques grossistes répartiteurs, ils ne procèdent pas à la déclaration de leurs stocks de sécurité comme prévu par la réglementation en vigueur.

S'agissant des demandes d'octroi et de renouvellement des AMM des médicaments, leurs délais réglementaires s'avèrent longs, ce qui ne favorise pas la disponibilité des médicaments.

Hassan Bentaleb

Appréciation palestinienne des efforts du Maroc sous la conduite de SM le Roi dans la défense de la Ville Sainte et de la cause palestinienne

Les efforts constants et inlassables déployés par le Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour la défense de la Ville Sainte et la cause palestinienne, ont été hautement appréciés par des responsables palestiniens dont ceux du Réseau des hôpitaux d'Al-Qods-Est.

Dans des déclarations à la presse au terme d'un atelier organisé, en fin de semaine, par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif consacrée à la mise en place de la cellule de vigilance, de coordination et de suivi en prévision de la densité de la population que connaît la Ville Sainte durant le mois béni de Ramadan, les responsables du Réseau des hôpitaux d'Al-Qods-Est se sont félicités de l'intérêt accordé par Sa Majesté le Roi à la Ville Sainte et des efforts du Souverain pour préserver son cachet civilisationnel arabo-islamique et pour soutenir la cause palestinienne.

Ils ont également salué les initiatives pratiques et tangibles menées par l'Agence Bayt Mal

Al-Qods Acharif sous la Supervision personnelle de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le but de soutenir la Ville Sainte avec des projets sociaux et de développement concrets bénéficiant à toutes les catégories de la société maqdessie.

Dans ce sens, Mohammed Jadallah, médecin-chef des cliniques de la mosquée Al-Aqsa, a fait part de sa fierté du soutien continu du Royaume du Maroc à la cause palestinienne et de son appui inébranlable au peuple palestinien. Il s'est dit convaincu que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif continuera à apporter son plein soutien pour préserver la Ville Sainte et à assurer la sécurité de ses habitants.

Pour sa part, le président du Conseil d'administration du Croissant-Rouge palestinien, Soufiane Bassit, a exprimé ses remerciements au Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour Ses efforts en faveur du secteur de la santé dans la Ville Sainte, mettant l'accent sur l'attention toute particulière que le Souverain accorde à Al Qods-Acharif



De son côté, Fadi Al Atrach, secrétaire du Réseau des hôpitaux d'Al Qods-Est, a tenu à remercier Sa Majesté le Roi, et l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif pour l'accueil chaleureux réservé à la délégation du Réseau lors d'une récente visite au Maroc.

Et de souligner que le sou-

tien sincère apporté par le Maroc a permis au Réseau des hôpitaux d'Al-Qods-Est de pouvoir poursuivre son action dans des circonstances difficiles, notamment lors de la pandémie de Covid-19.

Au cours de cet atelier, il a été procédé à la création d'une unité administrative pour la

Cellule de vigilance, de coordination et de suivi des cas d'urgence, composée de directeurs médicaux au niveau des six principaux hôpitaux d'Al-Qods, et ce après avoir procédé à une évaluation de ses capacités et ses besoins exceptionnels dans les situations d'urgence.

La cause palestinienne au cœur des entretiens du président de la Chambre des conseillers et du président du Conseil national palestinien

Le président de la Chambre des conseillers, Enaam Mayara, s'est entretenu avec le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, en marge des travaux de la 146e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tient du 11 au 15 mars dans la capitale bahreïnienne, Manama.

Au cours de cette rencontre, M. Mayara a réaffirmé que le Royaume du Maroc, sous la sage conduite et les sages

orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, place la cause palestinienne et Al-Qods Al-Charif au premier rang de ses priorités, et la considère même comme sa première question nationale après la question de l'intégrité territoriale. Il a rappelé, à cet égard, le rôle de SM le Roi, en sa qualité de Président du Comité Al-Qods, dans la poursuite du soutien aux Maqdessis grâce au travail de terrain intensif de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-

Charif, appelant à préserver le statut spécial de la Ville Sainte d'Al-Qods Al-Charif et à protéger son cachet islamique et la sacralité de la mosquée Al-Aqsa.

Dans ce contexte, le président de la Chambre des conseillers a souligné que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif constitue un modèle unique de travail de terrain et de soutien pratique aux Maqdessis par le biais de services dans des domaines de base tels que la santé, l'éducation et le logement.

Il a également souligné l'étendue de l'attachement du peuple marocain à la cause palestinienne, affirmant que la relation entre le Maroc et la Palestine est une relation solide basée sur des fondements historiques et spirituels bien enracinés.

Sur le plan parlementaire, M. Mayara a mis en avant que le Parlement marocain n'a ménagé aucun effort pour défendre en permanence la cause palestinienne et lui apporter son soutien par des positions exprimées au sein des unions et assemblées parlementaires locales, régionales, continentales et internationales.

Pour sa part, le président du Conseil national palestinien a exprimé sa reconnaissance et sa haute gratitude pour le

grand rôle joué par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en Sa qualité de Président du Comité Al-Qods, et Son soutien continu à la cause palestinienne, rappelant, par la même occasion, les positions constantes du Maroc sur la question palestinienne dans tous les événements et forums régionaux et internationaux.

M. Fattouh a salué les initiatives et projets fondamentaux entrepris par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Charif dans les domaines de la santé, du logement et de l'éducation, soulignant, à cet égard, la nécessité pour les pays islamiques de se joindre aux efforts du Royaume du Maroc.

Il a relevé qu'autant le peuple marocain, avec toutes ses composantes, s'unit pour la question de son intégrité territoriale, autant il s'unit pour soutenir la cause palestinienne, confirmant, dans ce contexte, son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

A l'issue de cette entrevue, les deux parties ont convenu d'échanger des visites parlementaires afin de consolider la coopération parlementaire entre les deux institutions législatives et de renforcer le dialogue, la coordination et l'échange d'expertises et d'expériences dans divers domaines du travail parlementaire.



Nasser Bourita : *Le nouveau Cadre de coopération pour le développement durable 2023-2027, un programme ambitieux en phase avec les priorités nationales en matière de développement*

Le nouveau Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable pour la période 2023-2027 se veut un programme ambitieux en phase avec les priorités nationales en matière de développement, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, soulignant qu'il s'aligne parfaitement avec les axes et les objectifs du nouveau modèle de développement voulu par Sa Majesté le Roi et les stratégies et programmes sectoriels de développement.

Ce nouveau Cadre "traduit la volonté du Maroc de concrétiser ses engagements internationaux tels que reflétés dans l'agenda 2030 pour le développement durable", a soutenu M. Bourita dans son allocution à l'occasion de la cérémonie de sa signature, notant qu'il réserve, à juste titre, une place importante aux domaines où un effort supplémentaire est nécessaire pour relever les défis des objectifs de développement durable (ODD).

Notant que le Maroc est sur la bonne voie pour réaliser ces ODD, le ministre a indiqué que ce Cadre s'inscrit dans la nouvelle génération des instruments de coopération issue de la réforme du système des Nations unies pour le développement, ajoutant qu'il représente le couronnement d'un processus de dialogue et de préparation transparent et inclusif auquel ont été associés toutes les composantes du système onusien de développement, les différents départements ministériels, les institutions nationales concernées ainsi que la société civile.

Le Maroc, conformément aux Hautes Instructions de SM le Roi, est prêt à partager ses expériences mais aussi à apprendre des meilleures pratiques, a, par ailleurs, sou-

tenu M. Bourita, estimant que grâce à son réseau mondial, le Système onusien peut être un facilitateur et un accompagnateur.

La signature de ce nouveau Cadre marque le lancement officiel d'une étape nouvelle dans le partenariat entre le Maroc et le Système des Nations unies pour le développement, s'est également félicité le ministre, indiquant qu'il offre l'opportunité d'approfondir davantage la coopération entre le Royaume et le Système onusien pour le développement et de contribuer aux chantiers de développement du Maroc en s'adaptant aux questions nouvelles et émergentes.

Il a relevé, dans ce sens, que le nouveau Cadre de coopération représente une feuille de route commune, encadrant l'accompagnement de l'ONU des efforts de développement du Maroc, précisant que si la préparation de ce Cadre s'est inscrite dans une démarche inclusive et participative, sa mise en œuvre et son évaluation requièrent les mêmes exigences en termes d'inclusivité, de transparence et d'engagement.

S'agissant de la réalisation des objectifs du nouveau Cadre de coopération, M. Bourita a évoqué certains prérequis, notamment l'engagement de tous en faveur d'un repositionnement de l'action de l'équipe de l'ONU pour apporter un appui ciblé et adapté et ce, dans un cadre de partenariat fondé sur la concertation et la transparence, en étroite coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, en sa qualité de coordonnateur national avec le Système onusien.

Il a également mis l'accent sur la recherche d'une valeur ajoutée en termes d'innovation, de projets de coopération porteurs, novateurs, à effet systémique et ayant un impact visible et palpable, en



donnant l'exemple de l'expérience des Laboratoires d'accélération du PNUD (Accelerator Labs), le but étant de favoriser de nouvelles approches pour proposer des solutions novatrices qui correspondent à la complexité des défis de développement.

Le ministre a, par ailleurs, souligné l'importance de la mobilisation de partenariats multi-acteurs et multisectoriels, insistant sur l'utilité de prendre des mesures concrètes pour la promotion de partenariats porteurs, assortis d'objectifs réalisables et mesurables.

Il a, en outre, mis en avant la nécessité de l'investissement dans la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant que priorité stratégique, en appui à l'intégration régionale et au développement de l'Afrique, faisant remarquer que le Maroc a développé une politique de coopération axée sur des

projets structurants d'envergure, générateurs de richesse, de croissance et ayant un impact positif sur la stabilité et la paix dans le continent.

Rappelant que ce Cadre de coopération, préparé dans un contexte de poly-crisis qui a impacté le Maroc à l'instar de tous les pays, doit servir d'instrument fédérateur devant mobiliser plusieurs acteurs en appui aux politiques de riposte et de relance du gouvernement, M. Bourita a insisté sur la centralité d'un meilleur repositionnement de l'équipe pays pour pouvoir accompagner la voie de l'émergence que le Maroc a choisi d'emprunter par des idées nouvelles et des projets novateurs. "La pertinence de l'action des agences des Nations unies en matière de développement en dépend énormément", a-t-il conclu.

Le renforcement de la coopération entre le Maroc et le Conseil de l'Europe au centre de discussions à Lisbonne

Le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, a tenu, lundi à Lisbonne, un entretien avec le secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe (CdE), Bjorn Berge, axé sur les moyens de renforcer la coopération entre le Maroc et le Conseil et d'élargir ses domaines.

Lors de cette rencontre, qui s'est tenue en marge du lancement de la cinquième phase du Programme Sud, M. Ouahbi a indiqué que le Maroc, dans le cadre de ses engagements en matière de droits de l'Homme, a manifesté son intérêt pour l'invitation adressée au Royaume par le secrétaire général du CdE en vue d'adhérer

à la Convention européenne des droits de l'Homme, de manière à contribuer à l'amélioration des cadres législatif et institutionnel du Maroc dans ce domaine.

Au cours de cet entretien, tenu avec la participation de l'ambassadeur du Maroc au Portugal, Othmane Bahnini, le ministre a souligné que le Maroc est en train de réviser un certain nombre de lois en lien avec les droits de l'Homme et l'Etat de droit, y compris le Code pénal, afin de mieux les adapter aux conventions internationales.

M. Ouahbi a, dans ce contexte, relevé que le Royaume s'est inspiré du droit international

comparé dans ses projets de mise en place de peines alternatives et d'activation du bracelet électronique, notant, à cet égard, que le Maroc a besoin de l'expérience et de l'expertise de ses partenaires, tel que le CdE, pour accompagner ce chantier.

Il a, en outre, fait savoir que le débat sociétal sur le Code pénal soulève des questions majeures concernant les libertés individuelles, la peine de mort et les droits des femmes, mettant l'accent sur l'intention du Maroc de revoir le Code de la famille, afin de supprimer certaines lacunes juridiques et réaliser l'égalité et la non-discrimination. Pour sa part,

M. Berge a indiqué que le Maroc est un partenaire essentiel pour le Conseil de l'Europe, exprimant sa volonté de renforcer la coopération entre les deux parties et de l'élargir à d'autres domaines.

Le responsable européen a mis en exergue le bon déroulement des différents programmes de partenariat avec le Maroc, affirmant la volonté du CdE de promouvoir la coopération en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette rencontre de deux jours, organisée conjointement par l'Union européenne et le CdE, constitue une occasion pour présenter les objectifs et les nouveau-

tés de la cinquième phase du Programme Sud "Protéger les droits de l'Homme, l'Etat de droit et la démocratie par des normes partagées dans le Sud de la Méditerranée", en mettant l'accent sur la mise en place progressive d'un espace juridique commun entre l'Europe et le Sud de la Méditerranée sur la base des conventions du Conseil de l'Europe.

Cet événement de haut niveau, qui se tient avec la participation de 4 ministres des deux rives de la Méditerranée, offrira une plate-forme d'échanges sur la valeur ajoutée des normes partagées et leur mise en œuvre dans la région.

Stratégie nationale de sécurité routière

Un bilan encourageant mais insuffisant

Le bilan de la Stratégie nationale de sécurité routière (2017-2026) est globalement encourageant mais demeure insuffisant, a affirmé, lundi à Rabat, Benacer Boulaajoul, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA).

Intervenant lors de la séance d'ouverture d'une journée d'étude organisée par la Présidence du ministère public autour de la stratégie nationale de la sécurité routière, M. Boulaajoul a précisé que jusqu'à présent, le bilan est globalement encourageant, mais reste insuffisant, expliquant que l'évaluation des réalisations de l'étape précédente permettra d'élaborer un nouveau plan d'action pour les cinq prochaines années.

Il a, à cet égard, rappelé la création de la NARSA en 2020 et l'adhésion du Maroc au Plan mondial pour la décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030, appelant à prendre en considération ces changements au niveau de la gestion institutionnelle de la sécurité rou-

tière dans le prochain plan d'action.

M. Boulaajoul a aussi rappelé que la Stratégie nationale de sécurité routière 2017-2026 vise la réduction, à l'horizon 2026, de la mortalité routière de moitié par rapport à son niveau actuel (moins de 1.900 tués sur les routes en 2026), expliquant que cette stratégie a été mise en oeuvre dans une première étape à travers le premier plan quinquennal 2017-2021. Selon un bilan provisoire au titre de l'année 2022, le nombre de décès dus aux accidents de la route a enregistré une baisse de 6,84% par rapport à 2021 et de 10,04% en comparaison avec 2015 (année de référence), celui des blessés graves (18,25%) et des accidents mortels (10,04%), a-t-il poursuivi.

M. Boulaajoul a par ailleurs évoqué la poursuite de la réalisation de l'exécution de plusieurs projets structurants dans le domaine de la sécurité routière, dont l'intégration de l'éducation routière dans les cursus scolaires, la création des attestations scolaires de sécu-



rité routière, l'annonce du plan national de contrôle routier 2022-2024, l'acquisition de nouveaux équipements et l'activation des brigades mobiles de contrôle routier relevant de

la DGSN.

Il s'agit aussi de l'installation de 552 nouveaux radars, la mise à niveau du système d'examen du permis de conduire et le renouvellement du parc pour une

enveloppe budgétaire de 250 millions de DH annuellement. En dépit des défis qui s'imposent, la gestion du dossier de la sécurité routière est sur la bonne voie, a-t-il conclu.

El Hassan Daki : La lutte contre les accidents de la circulation, l'une des priorités de la politique pénale



Le Procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, El Hassan Daki a affirmé, lundi à Rabat, que la présidence du Ministère public a placé la lutte contre les accidents de la circulation parmi les priorités de la politique pénale,

dont il supervise la mise en oeuvre.

S'exprimant lors de la séance d'ouverture d'une journée d'étude organisée par le Ministère public sous le thème "Stratégie nationale de sécurité routière", M. Daki a expliqué que l'exécution de cette politique pénale se fait "en veillant

à la mise en oeuvre de tous les mécanismes stratégiques de suivi d'application du code de la route et des textes y afférents, considérant que le respect du code de la route constitue un levier essentiel pour la réussite de la politique visant à réduire les accidents de la circulation et à épargner aux usagers de la route leurs répercussions socioéconomiques.

En 2022, a poursuivi M. Daki, les tribunaux du Royaume ont enregistré 183.508 procès-verbaux de délits routiers, dont 2.511 cas liés à des accidents mortels et 295 à des accidents ayant entraîné des infirmités permanentes, tandis que le nombre de procès-verbaux relatifs aux contraventions a atteint 111.569, dont 23.928 liées à des infractions de premier degré, faisant savoir qu'au niveau des procès-verbaux électroniques, 9.492 délits et 770.860 contraventions ont été enregistrés.

Dans l'optique d'améliorer l'efficacité du suivi de la mise en oeuvre de la politique pénale dans le domaine de la circulation et de la coordination avec les autres secteurs concernés qui veillent à la gestion de la sécurité routière, le ministère public, a-t-il ajouté, a oeuvré pour

la création en son sein d'une unité spécialisée dans les questions de circulation, en application de la décision n° 22/2021 du 31 décembre 2021 portant organisation des structures de l'administration du ministère public et définissant ses attributions.

Et d'ajouter que le ministère public s'est également efforcé de surveiller et de suivre la mise en oeuvre des dispositions du code de la route et des textes y afférents, de traiter une série de problématiques qui y sont liées en coordination avec d'autres acteurs et de fournir aux juges du ministère public des directives pertinentes en vue d'une application optimale de la loi.

Quant au traitement électronique des procès-verbaux, M. Daki a noté que dans le cadre du suivi des radars de nouvelle génération installés sur les routes, plusieurs réunions de coordination ont été tenues avec le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, le ministère de la Justice et l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA), afin d'accompagner la hausse du nombre des procès-verbaux électroniques et le suivi des verdicts rendus.

Portrait *A l'occasion de la Journée internationale de la femme*

Touria Binebine : Une femme inspirante et leader qui suscite l'admiration du monde des institutions sociales au Maroc et dans le monde

Société

C'est dans un engagement et une lutte de front sans précédent dans le combat contre la pandémie de Covid-19, pour améliorer la vie de toutes et de tous et offrir l'espoir d'un avenir meilleur que des centaines de milliers de paniers alimentaires furent distribués aux populations vulnérables, ciblant particulièrement les vendeurs ambulants aussi bien que les artistes animateurs de la célèbre place Jemaa Al Fna, conteurs, danseurs, charmeurs de serpents sans oublier d'aller serpenter les petites ruelles de la Médina et frapper aux portes des maisons les plus pauvres. Soroptimist s'est dépassée dans un mouvement très large de solidarité mené par des femmes hors du commun pendant et après la pandémie. Durant le confinement, des dizaines d'initiatives de la société civile au Maroc ont aidé le gouvernement à mieux gérer la pandémie.

En matière de sécurité alimentaire, de santé et dans le domaine de la solidarité, les femmes jouent un rôle fondamental et démontrent que le leadership féminin représente des atouts majeurs pour un meilleur avenir. Depuis la création de Soroptimist à Marrakech en 2000, des actions sociales importantes ont été réalisées autour de l'éducation primaire et secondaire, avec un soutien sans précédent aux femmes rurales aussi bien que dans le milieu urbain, des réfections d'alimentation d'eau dans certains villages qui avaient vu tarir leur source locale ainsi que pas mal de blocs sanitaires d'écoles dans

certaines zones éloignées.

Touria Binebine est la Mère Teresa de Marrakech, qui s'investit dans un projet humanitaire grandiose du Club Marrakech-fondateur au profit de la scolarisation des jeunes filles des régions rurales ne disposant d'aucun établissement scolaire près de leur village et forcées de rester à la maison.

La construction d'un internat au profit de ces jeunes filles voit le jour avec une capacité de près de 200 filles, sur une superficie de 6000 m², comprenant 8 dortoirs, 10 salles de bains, une bibliothèque avec deux salles d'études et multimédia, une unité médicale et soins dentaires, sans oublier un spacieux réfectoire, des réserves, plus deux chambres froides, lingerie, buanderie et des bureaux administratifs en plus d'une loge de gardien.

Touria Binebine poursuit chaque jour son combat pour l'amélioration de la vie des femmes et jeunes filles en situation précaire en particulier et de tous les citoyens démunis (femmes, hommes, enfants) dont des familles subsahariennes.

Dans ce cadre, la fondatrice du Club SI Marrakech Fondateur a déclaré : «L'internat qui se veut être un établissement d'excellence, leur offre également un encadrement scolaire et socioculturel destiné à leur faire acquérir savoir et savoir-être.

Notre devise étant qu'il n'y a pas de petite donation. Chaque geste, chaque regard, chaque visite de l'internat ont permis à nos jeunes filles une ouverture sur le monde et la promesse d'un avenir jusque-là inespéré».



Fondatrice du Club de Marrakech de l'Association internationale Soroptimist

Et d'ajouter : «C'est dans les sourires de toutes ces gamines que je puise mon énergie parce que je sais que demain, elles aussi auront la mission de transmettre ce qu'elles apprennent aujourd'hui à l'école.

Diriger selon les principes de femmes combattantes, c'est redéfinir les concepts de valeur et de suc-

cès, partager le pouvoir et le crédit du succès, bâtir une communauté et nouer des relations, et, au final, remédier aux causes de la mise en place de structures oppressives et de normes sociales qui entravent le progrès pour tous, y compris les femmes et les filles ».

Zohra. J.W

Allemagne : Des Marocaines aux parcours exceptionnels mises à l'honneur à Francfort

Des femmes marocaines aux parcours exceptionnels dans différents domaines en Allemagne ont été mises à l'honneur, à l'occasion d'une cérémonie organisée, dimanche à Francfort, à l'initiative du Consulat général du Maroc, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Cette cérémonie a rendu hommage à plus d'une dizaine de femmes représentant divers domaines comme la culture, la politique, l'économie, les sciences, les sports et

les arts, en plus de femmes s'activant dans le domaine associatif en Allemagne, indique un communiqué du consulat.

A cette occasion, la consule générale du Royaume à Francfort, Bouthaina El Kerdoudi El Koulali, a salué la remarquable réussite professionnelle de la femme marocaine en Allemagne malgré les nombreux défis auxquels elle a été confrontée notamment en lien avec les différences de culture et la difficulté de la langue, relevant que ces femmes ont pu intégrer plusieurs domaines qui

étaient considérés l'apanage des hommes.

Elle a également indiqué que cette cérémonie vise à braquer les projecteurs sur les réussites des femmes mises à l'honneur et leurs parcours professionnels afin de donner l'exemple aux générations montantes, ajoute le communiqué.

La diplomate a, en outre, passé en revue les réalisations et les acquis du Maroc en matière d'autonomisation des femmes dans les domaines politique, économique, social, diplomatique et religieux, sous le leadership éclairé de SM le

Roi Mohammed VI.

Lors de cette rencontre, organisée conformément à l'intérêt que le Souverain accorde aux questions de la femme à l'intérieur comme à l'extérieur du Royaume, des femmes ont apporté leur témoignage sur leur riche parcours dans le pays de résidence.

D'autre part, des invités allemands ont exprimé leur admiration pour le niveau distingué atteint par la femme marocaine au Maroc et à l'étranger, note le communiqué.

Rempporter la lutte contre le cancer en Afrique subsaharienne

Horizons

Les maladies non transmissibles (MNT), telles que les maladies cardiovasculaires, les cancers, les maladies respiratoires chroniques, le diabète et l'obésité, tuent 41 millions de personnes par an dans le monde et 77 pour cent de ces décès se produisent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

En Afrique subsaharienne, les MNT sont aujourd'hui responsables de 37 pour cent des décès environ – contre 24 pour cent en 2000. Le cancer est l'une des trois principales maladies à l'origine de cette augmentation et de plus de 500.000 décès en 2020. Il est en outre prévu que ce chiffre devrait doubler d'ici 2030 si le statu quo actuel est maintenu.

Comme dans d'autres MNT, de nombreux cas de cancer pourraient être évités en s'attaquant aux facteurs de risque comportementaux, dont le tabagisme, la consommation excessive d'alcool et l'obésité, qui contribuent à plus de 40 pour cent des décès liés à un cancer dans le monde.

D'autres mesures présentant le meilleur rapport coût-efficacité comprennent la vaccination généralisée contre le virus du papillome humain (VPH), qui cause la plupart des cancers du col de l'utérus, et contre l'hépatite B, qui, avec l'hépatite C, contribue au cancer du foie. En Afrique, les cancers associés aux infections représentaient environ 27 pour cent de l'ensemble des cancers en 2018, soit le taux le plus élevé de toutes les régions surveillées par l'Organisation mondiale de la santé.

En outre, de nombreux cancers fréquents, tels que le cancer colorectal, du sein, de la prostate et du col de l'utérus, peuvent désormais être traités avec succès s'ils sont détectés à un stade précoce. Mais ces cancers restent parmi les plus meurtriers en Afrique, où les patients sont généralement diagnostiqués trop tard, à un stade avancé de la maladie et ne vont pas au bout de leur traitement.

De multiples raisons expliquent cette conjoncture, dont l'absence de prise en charge des frais médicaux par les systèmes de santé, des obstacles socioculturels et un manque de financement chronique qui empêchent les agences de santé publique africaines de fournir des services et des soins de qualité en temps voulu. Par ailleurs, de nombreux pays africains n'ont pas les ressources, les infrastructures et les personnels qualifiés pour mettre en œuvre des programmes efficaces de dépistage et de vaccination de la population. Et malgré les progrès réalisés ces dernières années, de nombreux pays n'ont pas accès à des services de diagnostic et de traitement sûrs et au moment opportun.

Les disparités régionales constituent un autre problème majeur, étant donné que les patients atteints d'un cancer doivent souvent parcourir de longues distances pour se rendre dans les centres de traitement, généralement situés dans les zones urbaines. Devoir trouver un logement et gérer les problèmes de travail ou de garde d'enfants peut dissuader de nombreux patients d'ef-



fectuer des dépistages de routine ou de suivre un traitement, et les frais à payer pour les tests de dépistage, lorsqu'ils sont disponibles, tendent également à limiter leur utilisation systématique.

Et même lorsque les soins sont disponibles, les normes socioculturelles peuvent dissuader les malades d'en bénéficier. Par exemple, la stigmatisation sociale liée aux cancers gynécologiques décourage de nombreux malades de se faire soigner. De même, un certain fatalisme face au cancer conduit de nombreuses personnes à penser qu'un diagnostic positif est une condamnation à mort et que tout traitement est futile. Le collectivisme, qui veut que la communauté décide ou non de la capacité d'un patient d'accéder à des soins, se traduit aussi par des résultats moins favorables pour les malades.

En conséquence, les taux de survie des malades d'un cancer dans les pays à revenu faible ou intermédiaire sont catastrophiquement bas comparés à ceux des pays à revenu élevé. Par exemple, le taux de survie à cinq ans d'un cancer du sein est supérieur à 84 pour cent dans ces derniers pays et chute à 40-60 pour cent dans les premiers. Le même constat peut être fait pour le cancer colorectal, avec un taux de survie de 76 pour cent et de moins de 25 pour cent respectivement. Et en raison des faibles taux de vaccination contre le papillomavirus et de l'absence de tests efficaces, les pays à revenu faible ou intermédiaire enregistrent 90 pour cent de tous les décès dus au cancer du col de l'utérus, soulignant la nécessité d'une action urgente.

Le rapport d'un consortium d'experts, dont je suis coauteur, sur le cancer en Afrique subsaharienne, récemment publié dans le *Lancet Oncology*, souligne la nécessité pour les gouvernements africains d'investir dans la recherche et la collecte de données locales afin de soutenir et de développer des programmes de détection et de traitement du cancer efficaces en termes de ressources et adaptés aux besoins spécifiques et aux capacités de financement de leurs pays. Nous recommandons également aux gouvernements de commencer à

réfléchir à des moyens novateurs d'étendre la couverture universelle des soins de santé afin d'inclure des programmes de lutte contre le cancer, avec notamment un diagnostic précoce, des traitements ciblés et les soins de support.

Le Kenya, la Nigeria et d'autres pays africains ont déjà lancé des initiatives visant à élargir l'accès aux soins dans ce domaine. En mobilisant le soutien international et en impliquant les parties prenantes locales, ces pays pourraient investir dans la prévention et des moyens de détection précoce, comprenant des unités mobiles de dépistage, des programmes de sensibilisation communautaire, des kits de dépistage à réaliser soi-même, des diagnostics *in vitro* et la télémédecine, améliorant ainsi la prévention et la détection précoce.

Mais le diagnostic en soi ne suffit pas. La capacité d'intervention des systèmes de santé est essentielle, et les infrastructures et les personnels qualifiés nécessaires au traitement des cancers détectés doivent être développés parallèlement à tout diagnostic précoce.

En outre, pour garantir l'égalité d'accès aux services de santé, les pays africains devraient former les prestataires de soins de santé primaires à identifier les signes précoces d'un cancer et à faciliter l'orientation des patients en temps utile. En Afrique subsaharienne, un patient consulte en moyenne 4 à 6 professionnels de la santé avant qu'un diagnostic de cancer ne soit posé.

Les gouvernements devraient également veiller à intégrer les ressources destinées au Covid-19, au VIH/SIDA et à d'autres maladies infectieuses dans des stratégies globales – par exemple en proposant un dépistage du cancer du col de l'utérus aux patientes séropositives. L'idéal serait de disposer de cliniques intégrées à même de traiter à la fois les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles, mais les décideurs politiques doivent avoir une approche pragmatique et tenir compte de la pénurie de personnels de santé, en particulier dans les zones densément peuplées, et mettre au point des modèles et des innova-

tions qui peuvent contribuer à surmonter certains de ces obstacles à l'accès aux soins oncologiques.

Certains pays, notamment l'Inde, le Pakistan et la Jordanie, ont montré que l'investissement dans le renforcement des capacités locales permet de développer des centres de traitement du cancer de niveau mondial, en dépit de ressources limitées. Les décideurs africains sont eux aussi de plus en plus conscients de la nécessité de disposer de capacités locales de détection et de traitement du cancer, comme en témoignent le nombre croissant de pays ayant mis sur pied des programmes nationaux de lutte contre le cancer et l'augmentation des infrastructures de soins et des centres de formation en oncologie. Le Rwanda, où un programme généralisé de vaccination contre le papillomavirus et l'extension des tests de dépistage pourraient faire du pays l'un des premiers au monde à éliminer le cancer du col de l'utérus, constitue également un modèle utile pour l'amélioration des résultats sanitaires dans les pays ne disposant que de ressources limitées. Compte tenu de cette tendance généralisée à l'ensemble du continent, nous avons une occasion unique de renforcer la collaboration régionale et d'établir des centres d'excellence pour le partage des connaissances, la recherche et les traitements coordonnés et fondés sur des données scientifiques probantes pour les patients. Mais pour concrétiser la promesse des récents progrès en matière de diagnostic et de soins – des vaccins et de l'immunothérapie anti-tumorale à la médecine de précision et aux tests sanguins de détection précoce multi-cancers – nous devons nous assurer que les traitements oncologiques de base sont facilement accessibles et que les traitements susceptibles de sauver des vies sont distribués de manière équitable. Pour paraphraser l'activiste et cofondateur de U2, Bono, l'endroit où vous vivez ne doit pas déterminer si vous allez vivre ou non.

Par Miriam Mutebi
Oncologue en chirurgie mammaire et professeure adjointe de chirurgie à l'hôpital universitaire Aga Khan de Nairobi

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

& Loisirs
Jeux

| | | | | | | | | |
|---------------------------|-----------------------------|-------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------|-------------------------|------------------------|---------------------------|
| RAVITA- ILLE | NOTE | ROMAINS | LIE PANTIN | EN FRICHE | IMPLIC- ITE | VIELLE CITÉ | DÉPOSÉ | TOURNER AU VINAIGRE |
| RAPIDITÉ | | | | | | | | |
| PORTU- GAISE | MÈCHE | COBALT | | ENTOUR- AGE FÉMININ | | | | |
| | | | | HABIT- UDE | | PREMIÈRE CLASSE | | |
| OPUS | | PAREIL | LETTRÉS D'ARIUS | GRECQUE | | QUARTIER DE CHIBA | | |
| VIGNER- ON | | | | | | | | |
| | MARQUE LE DOUTE | | | FIN DE PARTIE | | AIGREL ET | RÂPÉ | |
| LITHIUM | | | PRONOM ANNEAU EN CORDAGE | | GUIBOL- LE | FORME D'ÊTRE | | |
| NOTE | | | | | | | | |
| | LE BOUT DE LA LANGUE | EN VENTE | | PRONOM GRECQUE | | CERTAIN NE | | AFFLUX |
| NOTE TRANS- GRESSER | | | | | | | | |
| NÉON | | PANTALON | | | | ARGENT | LETTRÉS DE RABAT | |
| BALAI | | MOULANT | | | | | | |
| | CONSER- VATEUR PRONOM | | | CASSE LES PIEDS | | | | |
| ÂGE | | | COMME- NTATEUR | | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|---|--------|---|---------|---|---------|----------------------------------|---|------------|---|------------------|
| RUSE ET PERFIDE | M | ALLÈGE | A | ECHOPPE | B | DURABLE | RESTITUE QUARTIER DE DELHI | R | EN CUIR | A | RHUMA- TISME |
| MÉDECIN DU TRAVAIL | A | C | C | O | U | C | H | E | U | R | SUREX- CITÉES |
| OCCITAN HAIR | O | C | A | R | D | I | N | I | T | E | |
| | H | O | N | N | I | R | | D | | H | L |
| | L | I | E | | N | O | R | | R | O | B |
| REBUT | A | B | E | R | G | E | | N | O | S | T |
| REMERCE | V | I | R | E | | I | T | E | | S | T |
| BARBER | E | N | Q | U | I | Q | U | I | N | E | R |
| GRECQUE | L | V | I | E | L | L | E | | U | R | N |
| | P | I | E | O | | E | I | | T | E | S |
| TRANS- PIRA | Q | R | N | | | | | | | | |
| | S | U | A | | E | C | E | R | V | E | L |
| AMBIGÜE | E | V | A | S | I | V | E | | | | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- 1- Appoint
- 2- Archipel – Indicateur
– Lor au labo
- 3- Note – Rembourse
- 4- Poil – Fit un effet de jambe
– En soufflant
- 5- Elle fait la force – Attention
- 6- Poids – Tenir
- 7- Ville roumaine – Calife
- 8- Unique en sa performance
- 9- Recherché – Guettée
- 10- Saison - Surmenage

VERTICALEMENT

- 1- Note de service
- 2- Principe visqueux
– Pianiste français
- 3- A moi ! – Orée
- 4- Club de France – Bouclier vivant
- 5- Porte code – Possessif
- 6- Encore brut – Sous la veste
- 7- Il a ses scènes...
– Par, mais quel désordre !
- 8- Précieux désert
- 9- Innées
- 10- Gardé pour soi - Chômées

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | S | A | N | A | T | O | R | I | U | M |
| 2 | E | V | A | N | O | U | I | S | S | E |
| 3 | D | I | T | | R | | T | O | I | T |
| 4 | E | D | I | T | E | S | | L | E | S |
| 5 | N | E | V | E | | B | I | A | Z | |
| 6 | T | | I | N | T | I | | N | | B |
| 7 | A | N | T | E | | R | A | T | E | R |
| 8 | I | | E | S | T | E | R | | R | I |
| 9 | R | U | | M | I | S | E | R | E | S |
| 10 | E | T | I | E | R | | C | A | S | E |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | 4 | | | 8 | | 9 | | |
| | | 1 | | | 5 | 2 | 8 | |
| 2 | | 9 | | | 4 | | 6 | |
| | 1 | | 7 | | 3 | 6 | | |
| | | 3 | 4 | | 9 | | | |
| | 2 | 6 | 1 | | | 7 | | |
| 1 | 4 | | | 6 | | | 5 | |
| 9 | 6 | 2 | | 3 | | | | |
| | 8 | | 4 | | | 3 | | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 9 | 2 | |
| | 4 | 9 | 8 | 2 | | | 5 | |
| | | 8 | 9 | | | 7 | | |
| | | 2 | 4 | | | 1 | 8 | |
| 3 | | | | | | | | 4 |
| | 8 | 6 | | | 2 | 5 | | |
| | | 3 | | | 7 | 4 | | |
| 2 | | | 6 | 5 | 3 | 7 | | |
| 5 | 7 | | | | | | | |

Difficile

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | | | 1 | 3 | | |
| | | 8 | | | 9 | 4 | |
| | 6 | | 5 | 2 | | | |
| 6 | | 2 | 7 | 4 | | | |
| 2 | | | | | | 6 | |
| | | 5 | 3 | 1 | 7 | | |
| | | 1 | 7 | 8 | | | |
| 3 | 5 | | | 8 | | | |
| 8 | 7 | | | | | | |

Expert

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | 3 | 5 | | | | | |
| 1 | 8 | | 6 | | | | |
| | | 7 | 8 | 1 | | 3 | |
| | 8 | | | | 6 | 7 | |
| 6 | | | | | | 5 | |
| 2 | 4 | | | | | 8 | |
| | 4 | 1 | 2 | 7 | | | |
| | | | 7 | 5 | 3 | | |
| | | | 5 | 2 | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | 9 | 4 | 3 | 6 | 1 | 7 | 2 |
| 4 | 2 | 7 | 5 | 9 | 1 | 6 | 3 | 8 |
| 6 | 3 | 1 | 2 | 7 | 8 | 5 | 9 | 4 |
| 5 | 7 | 4 | 9 | 1 | 2 | 8 | 6 | 3 |
| 9 | 8 | 2 | 3 | 6 | 5 | 7 | 4 | 1 |
| 3 | 1 | 6 | 7 | 8 | 4 | 2 | 5 | 9 |
| 1 | 4 | 5 | 6 | 2 | 9 | 3 | 8 | 7 |
| 7 | 9 | 8 | 1 | 5 | 3 | 4 | 2 | 6 |
| 2 | 6 | 3 | 8 | 4 | 7 | 9 | 1 | 5 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 5 | 1 | 9 | 2 | 3 | 8 | 6 | 7 |
| 2 | 9 | 6 | 1 | 7 | 8 | 3 | 5 | 4 |
| 3 | 8 | 7 | 5 | 6 | 4 | 2 | 1 | 9 |
| 8 | 7 | 3 | 6 | 9 | 2 | 1 | 4 | 5 |
| 1 | 6 | 5 | 4 | 3 | 7 | 9 | 2 | 8 |
| 9 | 2 | 4 | 8 | 1 | 5 | 6 | 7 | 3 |
| 6 | 1 | 8 | 7 | 5 | 9 | 4 | 3 | 2 |
| 5 | 4 | 2 | 3 | 8 | 6 | 7 | 9 | 1 |
| 7 | 3 | 9 | 2 | 4 | 1 | 5 | 8 | 6 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 5 | 7 | 8 | 2 | 3 | 4 | 6 | 9 |
| 9 | 8 | 6 | 4 | 1 | 7 | 5 | 2 | 3 |
| 2 | 4 | 3 | 9 | 5 | 6 | 1 | 8 | 7 |
| 6 | 3 | 9 | 5 | 8 | 4 | 7 | 1 | 2 |
| 8 | 7 | 4 | 1 | 6 | 2 | 9 | 3 | 5 |
| 5 | 1 | 2 | 7 | 3 | 9 | 8 | 4 | 6 |
| 4 | 6 | 5 | 2 | 7 | 8 | 3 | 9 | 1 |
| 3 | 9 | 1 | 6 | 4 | 5 | 2 | 7 | 8 |
| 7 | 2 | 8 | 3 | 9 | 1 | 6 | 5 | 4 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 6 | 4 | 9 | 3 | 8 | 7 | 5 |
| 7 | 9 | 3 | 8 | 5 | 2 | 1 | 4 | 6 |
| 4 | 8 | 5 | 7 | 6 | 1 | 3 | 9 | 2 |
| 2 | 7 | 9 | 3 | 1 | 5 | 4 | 6 | 8 |
| 6 | 1 | 4 | 9 | 7 | 8 | 5 | 2 | 3 |
| 3 | 5 | 8 | 6 | 2 | 4 | 7 | 1 | 9 |
| 5 | 4 | 7 | 2 | 3 | 6 | 9 | 8 | 1 |
| 8 | 3 | 2 | 1 | 4 | 9 | 6 | 5 | 7 |
| 9 | 6 | 1 | 5 | 8 | 7 | 2 | 3 | 4 |

Economie

Laâyoune: Hausse de 1,1 % de l'IPC en janvier dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC), dans la ville de Laâyoune, a connu, au cours du mois de janvier dernier, une hausse de 1,1% par rapport au mois précédent, en passant de 113,1 à 114,4.

Cette variation est le résultat de la hausse de 2,1% de l'indice des produits alimentaires et d'une hausse de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires, a indiqué la Direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) à Laâyoune-Sakia Al Hamra dans sa note de synthèse sur l'évolution de l'IPC dans la ville de Laâyoune entre décembre 2022 et janvier 2023.

Les indices des classes alimentaires ont enregistré, entre décembre 2022 et janvier 2023, une hausse notamment des prix des "poissons et fruits de mer" de 8,5%, des "huiles et graisses" de 3,8%, des "légumes" de 2,8 %, du "lait, fromages et œufs" de 2,1%, de la "viande" de 1,4%, des "fruits" de 1,3% et du "café, thé et cacao" de 0,1%, rapporte la MAP.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC du mois de janvier 2023 dans la ville de Laâyoune, a enregistré une hausse de 9,2%. Cette augmentation résulte d'une hausse des prix des produits alimentaires de 14,6% et des prix des produits non-alimentaires de 5,3 %, précise la même source.

Au niveau national, l'IPC a connu, au cours du mois de janvier 2023, une hausse de 0,5% par rapport au mois précédent.

Cette variation est le résultat de la hausse de 1,4% de l'indice des produits alimentaires et de la baisse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Guelmim et Errachidia avec 1,2%, à Laâyoune et Safi avec 1,1%, à Tanger avec 1%, à Oujda, Tétouan et Beni-Mellal avec 0,9%, à Fès, Marrakech et Dakhla avec 0,8%, à Agadir avec 0,7%, à Rabat et Settat avec 0,4% et à Meknès avec 0,3%. En revanche, une stagnation a été enregistrée à Casablanca.

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

Directeur général adjoint du FMI, à l'issue de sa visite au Maroc

Kenji Okamura : *La résilience du Maroc doit beaucoup à la riposte rapide des autorités*

«**L**a résilience du Maroc doit beaucoup à la riposte rapide des autorités », selon le directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), Kenji Okamura.

Cette riposte « a atténué l'impact économique et social des chocs », a-t-il déclaré à l'issue de sa visite à Rabat et Casablanca qu'il a qualifié de très productive.

Cette visite, la première au Maroc en tant que directeur général adjoint du FMI, « a été l'occasion de voir directement l'excellente préparation des autorités en vue d'accueillir sur leur sol le plus grand rassemblement du FMI et de la Banque mondiale », a-t-il indiqué.

Elle a été également l'occasion d'apprécier la « résilience du Maroc aux nombreux chocs subis depuis 2020, notamment la pandémie de Covid-19, les répercussions de l'invasion russe de l'Ukraine et deux fortes sécheresses », a souligné Kenji Okamura.

En effet, « les réunions auxquelles j'ai participé pendant ces quelques jours ont confirmé la résilience du Maroc aux nombreux chocs subis depuis 2020, notamment la pandémie de Covid-19, les répercussions de l'invasion russe de l'Ukraine et deux fortes sécheresses », a-t-il déclaré au terme de son séjour au Maroc.

Saisissant cette occasion, le directeur général adjoint du



FMI a ainsi félicité le Royaume « pour les solides mesures prises en réponse aux nombreux chocs récents, y compris l'impact de la Covid-19 et la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine ».

A ce propos, Kenji Okamura a félicité le gouverneur de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, et la ministre de l'économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, ainsi que leurs équipes, « pour les réformes fondamentales qu'ils ont entreprises afin de contribuer à renforcer et à diversifier l'économie marocaine ».

Dans un contexte difficile, « les autorités ont accéléré la mise en œuvre de leur programme de réformes structurelles et ont pris des mesures

audacieuses pour étendre la protection sociale à tous les Marocains, améliorer les systèmes de santé et d'éducation, stimuler le développement du secteur privé et faire face aux difficultés que pose le changement des conditions climatiques dans le pays », a-t-il fait remarquer.

Dans sa déclaration, Kenji Okamura a, par ailleurs, insisté sur le fait que le FMI collabore activement avec le Maroc, notamment dans le cadre de quatre accords successifs au titre de la ligne de précaution et de liquidité (LPL).

Il a ainsi rappelé que « plus tôt cette semaine, le conseil d'administration du FMI s'est réuni en séance informelle afin d'examiner une demande des

autorités marocaines relative à un accord biennal au titre de la ligne de crédit modulable (LCM) avec le FMI, pour un montant équivalant à 3,7262 milliards de DTS (environ 417% de la quote-part du Maroc, soit 5 milliards de dollars) ».

Il a également précisé que cette ligne de crédit contribue à la protection contre les chocs externes en assurant aux pays un accès immédiat à des ressources du FMI sans conditionnalité a posteriori.

Comme pour souligner le partenariat solide et étroit entre l'institution financière internationale et le Royaume, Kenji Okamura affirme que « le FMI demeure résolu à continuer d'aider le Maroc à faire face aux risques découlant d'une conjoncture mondiale très incertaine et de soutenir ses efforts visant à parvenir à un modèle de développement plus résilient et inclusif ».

Ainsi, comme nous l'avions évoqué dans nos précédentes éditions, compte tenu de la grande solidité des cadres de politique économique et du bilan du Maroc, la directrice générale du FMI a l'intention de recommander l'approbation d'un accord au titre de la ligne de crédit modulable en faveur du Maroc. Et ce lors du conseil d'administration qui prendra sa décision dans les prochaines semaines. Soulignons qu'au cours de son séjour de travail au Maroc, le directeur général adjoint du FMI a également échangé avec des élèves d'une école à Casablanca afin de constater les progrès réalisés par le système éducatif du Maroc ces dernières années.

Il a, par ailleurs, rencontré des représentants du secteur privé à Casablanca « afin de mieux comprendre les difficultés et les atouts de l'économie et du secteur financier marocains », a-t-il affirmé.

Alain Bouithy



Une réponse qui aura atténué l'impact économique et social des chocs

Le Maroc, une plateforme logistique mondiale à l'échelle de la Méditerranée et du continent africain

Le Maroc est devenu une plateforme logistique mondiale à l'échelle de la Méditerranée et du continent africain, adoptant les meilleures pratiques internationales liées au transport maritime, a indiqué, lundi à Casablanca, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohammed Abdeljalil.

Ce tour de force est particulièrement dû au développement du complexe portuaire Tanger Med, qui a contribué à la montée du Maroc dans le top vingt du classement de l'Indice de connectivité maritime de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a souligné le ministre qui présidait la cérémonie d'ouverture de la 46ème et la

17ème réunions des groupes de recherche scientifique sur la mise en œuvre des dispositions pertinentes de la convention de Londres de 1972 et son protocole de 1996.

"Conscient de l'importance du transport maritime dans le développement économique et social et la complémentarité des économies mondiales, le Maroc s'est efforcé de développer un réseau d'infrastructures portuaires modernes qui répondent aux standards internationaux", a-t-il fait valoir, précisant que le Maroc dispose de 43 ports répartis le long de ses côtes atlantique et méditerranéenne, avec une longueur qui atteint 3.500 km, et 14 ports dédiés au commerce international.

AGMA : Le RNPG en hausse de 9,4% en 2022

Le résultat net part du groupe (RNPG) de l'assureur conseil de référence, AGMA, s'est établi à 56,8 millions de dirhams (MDH) à fin 2022, en hausse de 9,4% par rapport à une année auparavant.

Au titre de l'année 2022, le résultat net s'est établi à 55,3 MDH, (+6%), indique AGMA dans un communiqué sur ses résultats financiers, expliquant cette évolution par la croissance du résultat d'exploitation et du résultat financier. Le chiffre d'affaires du groupe s'est développé,

quant à lui, de 7,5% pour se situer à 152 MDM.

Cette progression est due à la réalisation de nouvelles affaires et la consolidation des affaires gérées par le cabinet. Et de noter que le Conseil d'administration a décidé de proposer au vote lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 24 mai 2023, la distribution d'un dividende ordinaire de 255 dirhams par action, soit un total de 51 MDH, en progression de 2% par rapport à l'an dernier.

Enjeux et opportunités liés à la transformation numérique et l'intelligence artificielle au Maroc

La Chambre de commerce britannique pour le Maroc a récemment organisé son troisième webinaire de cette année sous le thème « Intelligence artificielle et transformation numérique au Maroc : opportunités et perspectives » avec la participation d'éminents intervenants à l'instar de Mohamed Moussa, directeur des Systèmes d'information (par intérim) au sein du ministère de la

Transition numérique et de la Réforme de l'administration aux côtés de Amal El Fallah Seghrouchni, présidente exécutive du Centre international d'intelligence artificielle du Maroc (Ai Movement) de l'Université Mohammed 6 Polytechnique et de Mustapha Meloui, président de l'Observatoire marocain de la souveraineté numérique (OMSN).

Cette conférence exclusivement en ligne a été une occasion pour examiner les enjeux et les opportunités liés à la transformation numérique et l'intelligence artificielle (IA) au Maroc, ainsi que les initiatives et les projets en perspective dans ces deux domaines.

Dans son exposé, M. Moussa a mis l'accent sur le rôle de la souveraineté numérique dans le nouveau modèle de développement du Royaume du Maroc, sur les principaux axes de la stratégie nationale 2030 de la transformation digitale ainsi que sur les initiatives encouragées par le gouvernement pour promouvoir une culture numérique durable et inclusive au Maroc.

«Le Programme gouvernemental 2021-2026 s'est fixé pour objectif d'accélérer la transformation digitale des services publics, de fournir des services numériques à haut débit pour combler

la fracture numérique et de renforcer la gouvernance de l'administration publique ainsi que son efficacité», souligne M. Moussa.

Ainsi, les trois axes de la stratégie du digital sont le développement de l'administration numérique pour une administration efficace fournissant des services numériques de qualité centrés sur l'usage, l'accélération de l'inclusion numérique en réduisant le gap numérique et en facilitant l'accès aux services publics et enfin l'émergence de l'économie numérique nationale à travers le développement des compétences et le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité du Maroc.

La seconde panéliste de ce webinaire, Amal El Fallah Seghrouchni, présidente exécutive d'AI Movement, a présenté les opportunités offertes par l'intelligence artificielle pour les entreprises, notamment en termes d'amélioration de la productivité. "L'intelligence artificielle peut aider les entreprises à résoudre des problèmes complexes, à automatiser des tâches, et à prendre des décisions plus judicieuses", a-t-elle expliqué.

Et d'ajouter que «l'intégration de l'IA dans les processus de production et

la modernisation des opérations peut toucher beaucoup de secteurs clés. Prenons l'exemple du Groupe OCP, avec qui nous travaillons étroitement, l'IA pourrait intervenir dans toute la chaîne de valeurs, à savoir de l'extraction du phosphate jusqu'à la distribution des engrais. Intégrer l'IA dans chaque étape de ce processus devrait améliorer l'efficacité de la production».

D'ailleurs, selon une étude, 78% des entreprises qui emploient l'IA améliorent leur efficacité opérationnelle d'au moins de 10%.

Concernant l'emploi, l'IA va avoir un impact direct sur ce secteur et va reconfigurer le marché du travail. «L'IA n'entraînera peut-être pas une perte d'emplois massive. Au contraire, la technologie de l'IA créera plus d'emplois qu'elle n'en automatisera. Ceci dépend étroitement de la capacité des établissements de formation à déployer de nouveaux modèles de formation qui préparent les futures employés à un avenir fondé sur l'IA. Les opérateurs économiques doivent considérer l'upskilling et le reskilling comme un processus à court et moyen termes et un investissement dans l'avenir de leur organisations», explique la présidente d'AI Movement.

Pour sa part, M. Meloui, président de l'OMSN, le premier think-tank marocain et africain dédié à la thématique de la souveraineté numérique, a énuméré les principales recommandations et conclusions à l'issue des Assises nationales du numérique qui se sont tenues en novembre dernier et parmi lesquelles la thématique de l'intelligence artificielle a été fortement présente. Selon M. Meloui, «l'IA dans le monde de l'entreprise peut être utile sur 3 niveaux : l'optimisation des processus de production, l'hyper-personnalisation des produits et services ainsi que l'amélioration de la prise de décision.

Parallèlement, M. Meloui a mis l'accent sur la problématique de la pénurie du capital humain dans ce domaine en particulier et celui des nouvelles technologies d'une manière générale pour permettre l'émergence d'un écosystème efficace. «Il faudrait absolument renforcer le capital humain. Il existe deux principaux défis dans ce sens : le premier est de former des ingénieurs spécialisés et le second est de retenir ces talents au Maroc. Ces derniers sont très convoités à l'international. Il faudrait leur offrir un environnement adéquat et prospère dans notre pays», explique M. Meloui.



Un sujet débattu lors d'un webinaire de la Chambre de commerce britannique pour le Maroc

Politiques publiques : Appel à œuvrer pour la concrétisation du rôle de la femme dans l'économie

Les politiques publiques doivent œuvrer pour la concrétisation du rôle de la femme en tant qu'acteur actif dans l'économie marocaine, indique un article publié par le Policy Center for the New South (PCNS).

"La participation de la femme marocaine à l'activité économique demeure relativement faible et seules des politiques publiques les plaçant au centre de la réflexion peuvent changer la donne", relève cet article d'opinion, rédigé par l'économiste au PCNS, Youssef El Jai, sous le titre "Célébrer le 8 mars c'est bien, privilégier l'action c'est encore mieux : stimuler la participation économique de la femme marocaine"

A l'égard de l'enracinement des normes culturelles qui engendrent la participation des

femmes au marché du travail, la réponse la plus efficace, estime M. El Jai, demeure l'incorporation à part entière des critères d'égalité des chances, d'émancipation de la femme et de l'importance de l'égalité femmes-hommes, dans les cursus scolaires, dès la petite enfance, rapporte la MAP. Ces changements s'opèrent souvent à long terme et leur prise en compte ne se fait qu'au bout d'une ou de plusieurs générations, souligne l'économiste, relevant que cela reste une urgence ultime que les décideurs publics doivent prendre à bras-le-corps.

Et d'affirmer qu'à plus court terme, en tenant compte de la capacité de création d'emploi de l'économie marocaine, la démarche demeure compliquée et nécessitera la fixation d'objectifs

et de points d'étape réalistes. D'abord, la participation de la femme au marché du travail devrait augmenter avec la création des filets de sécurité nécessaires qui concourent à la baisse de son salaire de réserve, note l'article, ajoutant que la généralisation de la protection sociale apporte une première pierre à l'édifice mais d'autres politiques publiques restent nécessaires, notamment la construction et la mise à niveau de crèches publiques. Ensuite, le deuxième levier pour améliorer l'insertion des femmes sur le marché du travail passe par l'investissement privé, qui demeure moindre, au regard des besoins de l'économie marocaine, selon M. El Jai.

Par ailleurs, face à la multiplication des politiques actives de l'emploi et des programmes

d'insertion professionnelle, il convient d'apporter une meilleure lisibilité des programmes pour réduire les effets d'asymétrie d'information entre l'offre et la demande de travail et améliorer le processus d'appariement, recommande l'économiste. Aussi faudrait-il en faire, ajoute M. El Jai, des évaluations rigoureuses, pour mieux orienter la décision publique et avoir une idée claire des impacts engendrés et des coûts supportés par l'Etat, leur distribution n'étant pas uniforme.

M. El Jai souligne, en outre, que la mission de l'Etat est de prendre l'initiative et de montrer l'exemple, en renforçant la représentativité des femmes au sein de toutes les instances publiques et en encourageant davantage leur participation à la chose publique.

Art & culture

Du bleu des profondeurs

De Ahmed Jaride à Adelkrim Ghattas

Cher ami,
A l'occasion de ton exposition à Loft Art Gallery, laisse-moi m'interroger, cher collègue: comment cette mémoire peut-elle s'éveiller aujourd'hui en particulier pour se remémorer son passé après cinquante ans déjà? C'est ce que j'ai d'ailleurs constaté chez toi et dans une certaine mesure chez Abderrahmane Rahoul, également lors de notre séjour en Inde à l'occasion d'une résidence artistique en 2019, et de nouveau dans un atelier à Asilah il y a deux ans. J'ai la même remarque concernant Hamidi, mais à un degré bien moindre. Quant à Laarj en tant que main qui demeure latente de Mohammad Lemlehi avant et après sa mort, il n'est pas concerné par ma remarque.

Depuis, il y a eu "le Collectif 65", dont l'idée fut lancée par Abdellatif Laabi à Casablanca entouré par Chebaa et Melehi qui se sont rassemblés autour de son magazine «Souffles». Quant à Farid Belkahlia, sa sympathie pour le groupe était marquée par une certaine prudence en raison de la sensibilité de sa fonction comme directeur de l'École des beaux-arts à l'époque. A noter que l'UMT est intervenue par l'intermédiaire d'un proche de Belkahlia pour qu'il assume ce poste. Auparavant, il a obtenu une bourse pour étudier en Europe de l'Est par le biais du même syndicat. Pour cela, Belkahlia était reconnaissant à l'UMT. Au gré du hasard, la question ouvrière a été un point capital à l'ordre du jour de la ligne éditoriale de «Souffles» et de l'organisation «23 mars» par la suite. Cependant, Belkahlia est resté à une certaine distance sans manquer de vigilance dans ses relations avec un tel magazine de gauche.

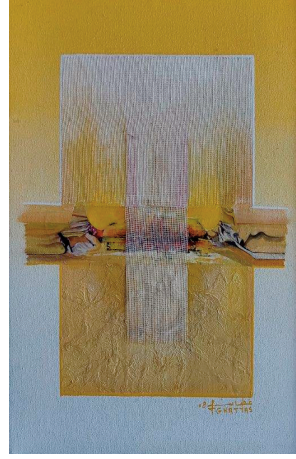
Le «Bauhaus» était le facteur commun qui rassemble ce collectif ainsi que ses disciples. Il a été dur pour ce groupe de résoudre une telle affaire aussi angoissante que la question de l'identité en art à l'aide d'un style «bauhausien» dont Laabi a été le principal instigateur de la réflexion sur cette problématique. Mis à part Belkahlia qui fut fidèle à la philosophie de «Bauhaus» en combinant artisanat et beaux-



arts, la résolution de cette question, par le reste des éléments du collectif de Casablanca, n'a pas été convaincante, tout comme Ahmed Charkaoui a su exceller à y répondre intelligemment et sans spéculation idéologique. A l'époque, tu étais étudiant à l'École des beaux-Arts, brillant en design graphique, et tu as vécu cet état d'agitation artistique et culturel, mais tu ne t'attendais pas où les vents de l'art allaient t'emmener. Lorsque tu as quitté l'école en 1968 de Casablanca pour poursuivre des études à Paris, tu te trouves en plein flamboyant mouvement de 68. Et à «la Maison du Maroc», ton art s'ouvrira au pluralisme culturel de différents horizons.

Au début des années soixante-dix, Ghattas rentre au Maroc en tant qu'artiste et se lance dans la peinture, inspiré par la tendance du «Collectif 65», tout en adoptant sa propre approche. Laisse-moi ici citer une légende dont le côté métaphorique se rapproche magnifiquement de ton expérience.

Il était une fois, dans les lointains royaumes du Joyeux Orient, un étrange oiseau d'une grande taille d'aigle, et une forme de paon, éblouissant par ses plumes dorées et ardentes, une couronne de plumes lumineuses couronne sa tête.



D'autres appendices rouges, oranges et jaunes pendent derrière lui. Dans les contes orientaux, les Arabes l'appellent le «Rock», et est connu sous le nom de phénix ou l'oiseau de feu. La légende canarienne raconte qu'il est descendu du ciel après avoir acquis la sagesse et les facultés célestes et goûté la saveur de l'éternité au paradis où il a vécu mille ans. Attiré par les senteurs des arbres parfumés et des herbes des montagnes orientales odorantes, il a arrangé son nid de bâtons de cannelle et de soja, commença à chanter des chansons célestes. Et quand le gardien du soleil, dont la charrette aux chevaux ardents oscillait, l'entendit, il fut agréablement étonné de son chant. L'oiseau lui a demandé de lui parler des gens sur terre. Le Gardien du Soleil poursuivit son témoignage sur les malheurs des êtres humains à tel point que le Phénix se dressa brusquement et lança des cris coléreux et battit des ailes si fort à l'intérieur du nid que les chevaux du gardien du soleil sursautèrent et se mirent à taper du pied, une étincelle en flammale nid et les plumes du phénix prirent feu. Un œuf s'est formé sous les cendres, puis il a éclos et le phénix en est ressorti comme s'il était rené de ses cendres.



Du bleu des profondeurs et du crépuscule de la confusion des couleurs, te voilà, ressortant radieux revivant tes premières histoires de plongée; comme si les formes s'étaient fissurées soudainement et des branches cristallisées poussaient entre leurs articulations. On dirait que tu es surpris, tout d'un coup, des couleurs éblouissantes jaillissant du bout de tes doigts, ce qui ressemble à des bourgeons ornés qui repoussent devant la porte de ton atelier. Je te vois secouer les cendres du temps pour les répandre en plumes colorées sur tes toiles, comme le phénix ballottait ses cendres. Tu descends de ces dégradés roulants de ton échelle chromatique paisible à laquelle nous sommes habitués, afin d'escalader une iris contrastée comme un Indou qui enroule cent tours de son turban pigmenté. Ou, plus probablement, comme un magicien tirant d'un chapeau des rubans teints qui hypnotisent la vue.

Pourquoi tant d'attente? Était-il inévitable d'attendre que la mort emporte le dernier soupir des "Bauhausiens" marocains? Ou peut-être rends-tu hommage à ceux que nous avons perdus? Ou est-ce tout simplement le retour au Bauhaus?

J'espère que ton retour rencontrera beaucoup de courage cher ami.

De jeunes musiciens afghans brisent le silence imposé par les talibans

"Ici, nous pouvons sauver notre musique", se réjouit Ramiz, un jeune musicien afghan accueilli dans le nord du Portugal avec plusieurs de ses camarades de l'École nationale de musique qui ont fui leur pays en 2021, après la prise du pouvoir par les talibans. "Notre espoir est de pouvoir rentrer un jour en Afghanistan et montrer que notre musique n'est pas morte", confie à l'AFP cet homme de 19 ans en tenant sur ses genoux son rubab, un instrument traditionnel à cordes, sorte de luth incrusté de nacre.

Ramiz est l'un des 58 étudiants de l'Institut national de musique d'Afghanistan (Anim), âgés de 13 à 21 ans, installés dans les villes portugaises de Braga et de Guimarães.

Avec ses camarades, plusieurs professeurs et une partie de leurs familles, ils étaient 273 réfugiés à être arrivés en avion à Lisbonne le 13 décembre 2021, après avoir quitté l'Afghanistan de crainte

de représailles de la part des talibans qui ont banni la musique non religieuse.

"Lorsque les talibans sont arrivés aux portes de Kaboul, il était clair que nous devions partir", se souvient Ahmad Sarmast, le directeur de l'Anim, qui a tout fait pour faire évacuer dans l'urgence les élèves et le personnel de son institut.

"Le peuple afghan est privé de tout accès à la musique: le droit d'écouter de la musique, d'apprendre la musique, de jouer de la musique", déplore cet homme de 61 ans qui a perdu une partie de son audition dans un attentat commis par les talibans en 2014. "Aujourd'hui, l'Afghanistan est une nation réduite au silence", victime d'"un génocide culturel et musical", ajoute ce spécialiste de la musique afghane qui s'est donné pour mission de sauvegarder le patrimoine musical de son pays et de faire revivre au Portugal l'école qu'il a fondée en 2010. En attendant de trouver un local où elle

pourra renaître, ses élèves sont accueillis au conservatoire de musique de Braga, où ils continuent de jouer de la musique, comme s'ils accomplissaient un acte de résistance. "Chaque spectacle de notre école est une manière de protester contre ce qui se passe en Afghanistan", observe le "Dr Sarmast", ainsi que l'appellent ses étudiants, qui se sont produits début mars à l'occasion d'un concert avec la célèbre violoniste américaine d'origine japonaise Midori Goto.

"C'est très bien d'être ici car nous sommes tous ensemble", témoigne Shogufa, une percussionniste de 19 ans qui partage depuis le début de l'année un trois-pièces avec une autre étudiante dans le quartier du conservatoire.

A des milliers de kilomètres de Kaboul, Shogufa tente de profiter de la liberté que lui offre cette nouvelle vie au Portugal. Pendant son temps libre, cette admiratrice de Beethoven aime com-

poser de la musique, cuisiner, sortir manger un hamburger ou faire du sport avec ses camarades dans un club de gym du quartier.

Alors que les femmes ne sont pas autorisées à étudier en Afghanistan, au Portugal "nous avons de la chance d'aller à l'école tous les jours" pour "poursuivre nos études", souligne la jeune femme aux cheveux bruns tirés en arrière, encore traumatisée par les images des instruments de musique détruits et brûlés par les talibans dans son école de musique à Kaboul.

Ramiz, le joueur de rubab, est lui aussi reconnaissant de pouvoir continuer à s'adonner à sa passion mais son regard s'assombrit lorsqu'il évoque sa famille restée au pays. "Je parle à ma mère tous les jours! Elle a besoin d'entendre ma voix chaque soir avant de s'endormir", témoigne le jeune homme dont le père et les deux frères sont également musiciens.

Une policière écrivaine jugée pour violation du secret professionnel

Réquisitions lourdes contre une policière-écrivaine: le parquet a demandé lundi l'interdiction définitive d'exercer et l'emprisonnement avec sursis d'Agnès Naudin, estimant qu'elle a violé le secret professionnel en publiant, en 2018, un livre évoquant des enquêtes en cours.

Plus de cinq ans après la publication d'"Affaires de famille", "Mme Naudin ne semble pas avoir compris l'intérêt du secret professionnel", a déploré le procureur, lors du procès lundi devant le tribunal correctionnel de Nanterre. "Si on remet Mme Naudin en service, elle peut encore écrire sur des affaires en cours", a prévenu le représentant du parquet.

Mme Naudin, autrice de plusieurs livres et actuelle porte-parole du syndicat FSU Intérieur, évoque trois enquêtes dans "Affaires de famille" paru en 2018, dont un viol incestueux. Hasard du calendrier, cette affaire sera jugée vendredi à Nanterre.

Le livre est "du pain béni" pour la

défense du prévenu, déplore le procureur: Mme Naudin, alors capitaine de police à la Sûreté territoriale des Hauts-de-Seine, y qualifie l'adolescente de "garce" qui "mentait".

La policière, âgée de 38 ans, répond avoir cherché à "être transparente": "C'était une manière de montrer que parfois, on a des réactions qui ne sont pas dignes de notre fonction" de policier, souffle-t-elle à la barre, le dos voûté.

Outre l'interdiction définitive d'exercer, le ministère public a également requis sa condamnation à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 15.000 euros d'amende, dont 5.000 assortis de sursis.

Son livre évoque également une enquête concernant un bébé secoué. "Vous donnez des éléments d'identité du père, l'âge de la nourrice, son statut marital... Vous reprenez à la virgule près des déclarations d'une audition", note la présidente du tribunal. "Pourquoi autant de détails?", lui demande-t-elle, estimant que la policière aurait pu livrer son té-

moignage de "manière plus générale".

"J'avais une grande peur de trahir la réalité, de mal interpréter, j'ai voulu être au plus proche", justifie Agnès Naudin. "Quand j'écris, j'ai l'impression de faire quelque chose d'utile, qui servira aux autres. Je ne voyais pas d'éléments, dans ces détails, qui pourraient porter préjudice à l'enquête", assure-t-elle.

Sauf que la violation du secret professionnel ne dépend pas de "la nature de l'information" révélée, mais de "la fonction exercée par la personne qui reçoit" l'information, rappelle le parquet pour qui tout élément, confié à un policier, est soumis au secret. "Être policier, c'est au-delà du métier, c'est un état", abonde la présidente.

"A moins d'avoir été lobotomisée, comment avez-vous pu oublier votre qualité quand votre livre a été édité et est paru?" Avant de publier "Affaires de famille", Mme Naudin a demandé l'accord des personnes impliquées, changeant les noms et les lieux de commission des faits. "Je ne me serais jamais permis" de publier sinon, assure-t-elle.

"Pensez-vous vraiment qu'une personne suspectée dans une affaire criminelle, appelée par la capitaine chargée de son enquête encore en cours, peut donner un réel consentement?", l'interpelle le procureur.

Et quid de l'autorisation hiérarchique, judiciaire et policière? Mme Naudin assure avoir alerté ses supérieurs, notamment en envoyant un rapport en janvier 2018. "Tout le monde était informé, et s'ils n'ont pas répondu, c'est presque de leur faute, pas de la sienne", plaide son avocat, Gérard Pandelon, soulignant que Mme Naudin n'avait pas été sanctionnée administrativement et plaidant la relaxe.

Bouillon de culture



Kenzaburo Oe

Le prix Nobel de littérature Kenzaburo Oe, est mort à l'âge de 88 ans, a annoncé lundi la maison d'édition Kodansha.

"Il est mort de vieillesse aux premières heures du 3 mars", a indiqué l'éditeur dans un communiqué expliquant que ses funérailles ont déjà été tenues par sa famille.

Figure intellectuelle à part au Japon, il était un ardent défenseur de la cause antinucléaire et de la Constitution pacifiste de son pays.

Né le 31 janvier 1935, il grandit dans une région reculée de l'île de Shikoku, au milieu d'une vaste forêt, un cadre qu'il utilisera fréquemment dans son œuvre, comme un microcosme mythique de l'humanité.

En 1958, il remporte le prestigieux prix Akutagawa récompensant de jeunes auteurs pour "Gibier d'Élevage". Ce récit tragique mettant en scène un pilote afro-américain captif d'une communauté villageoise japonaise durant la Seconde Guerre mondiale sera adapté au cinéma peu après par Nagisa Oshima.

La même année sort son premier grand roman, "Arrachez les bourgeons, tirez sur les enfants", fable sociale sur des gamins d'une maison de correction livrés à eux-mêmes au Japon durant la guerre.

Ses "Notes de Hiroshima" (1965) constituaient un recueil de témoignages poignants de victimes du 6 août 1945.

En 1994, le Nobel de littérature consacre celui "qui, avec une grande force poétique, crée un monde imaginaire où la vie et le mythe se condensent pour former un tableau dérivant de la fragile situation humaine actuelle".



Journée d'étude sur les mécanismes de promotion du théâtre entre renouveau et innovation

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a organisé, lundi à Salé, une journée d'étude sur "les mécanismes de promotion du théâtre marocain entre renouveau et innovation".

Cette rencontre a été marquée par la participation de représentants de plusieurs syndicats, d'institutions et d'associations de la société civile œuvrant dans le secteur, qui ont examiné les moyens de promouvoir le théâtre dans le Royaume et de surmonter les obstacles qui entravent son développement.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a souligné que cette journée d'étude est l'occasion d'engager un débat avec les profes-

sionnels afin d'élaborer des propositions concrètes sur une feuille de route susceptible de développer l'action théâtrale et l'industrie culturelle en général au Maroc.

Il est temps de revoir la question du soutien dans le domaine du théâtre avec les acteurs concernés et d'étudier les mécanismes de développement du secteur, a ajouté M. Bensaid, mettant l'accent sur la nécessité de créer des partenariats dans le but de renforcer les infrastructures théâtrales dans différentes régions du Royaume et d'encourager l'accès du public, toutes catégories confondues, au produit théâtral, dans le respect de son pouvoir d'achat.

Le ministre a, par ailleurs, évoqué la question de la couverture médicale pour les artistes du théâtre, notant que le gouvernement travaille avec les départements

concernés pour traiter cette problématique sociale qui impacte de manière négative le développement de l'industrie culturelle dans le pays.

Dans une déclaration similaire, le président du syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques, Massoud Bouhcine, s'est arrêté sur la question du soutien gouvernemental aux professionnels du théâtre en soulignant la nécessité de s'atteler "sur les aspects structurels et juridiques susceptibles de créer un cadre spécifique au théâtre".

De son côté, le président de l'Union marocaine des métiers des arts dramatiques, Abdelkebir Rgagna, a appelé à revoir la question du soutien gouvernemental au domaine théâtral afin de transformer les troupes théâtrales, considérées comme un

mécanisme de production contribuant au dynamisme culturel du Royaume, en sociétés financièrement et juridiquement qualifiées.

Le président du syndicat des dramaturges et des opérateurs marocains de cinéma et de télévision, Abderrahim Darmam, a souligné l'importance d'adopter le principe d'un partenariat effectif entre le ministère de tutelle et les acteurs afin d'adopter des projets de réforme clairs à même d'être mis en œuvre.

Cette journée d'étude a vu l'organisation de deux sessions sur la question du soutien au théâtre, de la préservation des acquis et de son développement ainsi que des mécanismes de promotion des manifestations théâtrales et des festivals, dans le cadre de la diplomatie culturelle.



Biden lance un spectaculaire programme de sous-marins avec l'Australie et le Royaume-Uni

Une coopération "sans précédent" annoncée sous un soleil californien radieux: Joe Biden, avec les dirigeants australien et britannique, a lancé lundi un spectaculaire programme de sous-marins à propulsion nucléaire, destiné à tenir tête à la Chine dans le Pacifique. "Nous nous mettons dans la meilleure position qui soit pour faire face ensemble aux défis d'aujourd'hui et de demain", a dit le président américain, ses lunettes de soleil favorites sur le nez, depuis une base navale de San Diego.

Entouré d'Anthony Albanese et de Rishi Sunak, Joe Biden a assuré que les Etats-Unis ne pouvaient avoir "de meilleurs amis", en vantant cette alliance à trois baptisée AUKUS, qui avait fait enrager la France lors de son annonce il y a dix-huit mois. Le président américain avait soigné la mise en scène: derrière les trois dirigeants, un sous-marin et un navire militaire américains à quai, de grands drapeaux, et des rangées de marins en uniforme.

Le Premier ministre australien a souligné que son pays faisait "le plus grand investissement de (son) histoire" via ce partenariat, qui prévoit l'achat de sous-marins américains à propulsion nucléaire puis la construction d'une nouvelle génération d'appareils. Selon le gouvernement australien, ce projet pluri-décennal, qui coûtera près de 40 milliards de dollars sur les dix premières années, générera environ 20.000 emplois. M. Albanese a souligné que l'Australie est, après la Grande-Bretagne, le



deuxième pays à avoir accès aux secrets nucléaires de la marine américaine. "Nous sommes avant tout liés par un monde où la paix, la stabilité et la sécurité garantissent une plus grande prospérité", a-t-il déclaré.

Son homologue britannique a également vanté les efforts faits par le Royaume-Uni pour doper son budget de la Défense, et estimé qu'avec les Etats-Unis et l'Australie, son pays s'engageait dans "l'accord de défense multilatéral le plus important depuis des générations".

Le programme de sous-marins d'attaque, qui a l'ambition de remodeler la présence militaire occidentale dans le Pacifique, se déclinera en trois phases, a détaillé la Maison Blanche. Et

selon un principe "crucial", martelé par Joe Biden: "Ces sous-marins seront à propulsion nucléaire, mais ne porteront pas d'armes nucléaires", pour respecter le principe de non-prolifération. Il y aura d'abord une phase de familiarisation de l'Australie - qui n'a pas de sous-marins à propulsion nucléaire, ni de technologie nucléaire qu'elle soit militaire ou civile. Ses marins, ingénieurs, techniciens seront formés au sein d'équipages américains et britanniques, ainsi que dans les chantiers navals et les écoles spécialisées des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

L'objectif est de déployer, à partir de 2027 et sur un principe de rotation, quatre sous-marins américains et un sous-marin bri-

tannique sur la base australienne de Perth (ouest). Dans un deuxième temps, et sous réserve du feu vert du Congrès américain, l'Australie va acheter trois sous-marins américains à propulsion nucléaire de la classe Virginia, avec une option sur deux navires submersibles supplémentaires. Les sous-marins doivent être livrés à partir de 2030.

Enfin - c'est la troisième, et la plus ambitieuse étape du programme - les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni vont s'associer pour une nouvelle génération de sous-marins d'attaque, baptisée SSN AUKUS.

Ces sous-marins vont impliquer un gigantesque effort industriel, en particulier de la part de l'Australie, qui doit se doter d'un

nouveau chantier naval à Adelaïde, dans le sud. Les nouveaux navires, de conception britannique et incorporant des technologies américaines avancées, seront construits et déployés par le Royaume-Uni et l'Australie. Ils doivent être livrés à partir de la fin des années 2030 et au début des années 2040.

Les sous-marins à propulsion nucléaire sont difficiles à détecter, peuvent parcourir de grandes distances pendant de longues périodes et peuvent embarquer des missiles de croisière sophistiqués. La conclusion de l'alliance AUKUS, avec pour corollaire l'annulation par Canberra du contrat d'acquisition de 12 sous-marins français, avait donné lieu en 2021 à une crise diplomatique avec la France, qui avait crié à la "trahison".

Désormais, le projet indispose surtout la Chine. "Nous appelons les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie à abandonner la mentalité digne de la Guerre froide et les jeux à somme nulle", avait déclaré Mao Ning, une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, avant les annonces de lundi. Aucun des trois dirigeants rassemblés à San Diego lundi n'a fait mention de manière explicite de la Chine, mais Joe Biden y a fait une référence implicite. Il a en effet affirmé que l'alliance AUKUS devait assurer que "la zone indo-pacifique reste libre et ouverte", une formule qui dans le jargon diplomatique américain, désigne la volonté de contrer l'influence chinoise dans la région.

Le président mexicain affirme que son pays est "plus sûr" que les Etats-Unis

Le président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador a déclaré lundi que son pays était "plus sûr" que les Etats-Unis, malgré l'enlèvement récent de quatre ressortissants américains, dont deux sont morts en captivité. "Le Mexique est plus sûr que les Etats-Unis et il n'y a aucun problème pour voyager en toute sécurité au Mexique", a affirmé M. Lopez Obrador lors de sa conférence de presse quotidienne.

Le dirigeant de gauche a fait cette comparaison lorsqu'il a été interrogé sur les mises en garde de Washington invitant les Américains à éviter de voyager ou à prendre des précautions supplémentaires dans 30 des 32 Etats du Mexique. "Pourquoi cette paranoïa?", a déclaré le prési-

dent, profitant de l'occasion pour rejeter une fois de plus le point de vue des membres du Congrès américain selon lequel l'armée américaine devrait intervenir pour lutter contre les trafiquants de drogue où qu'ils se trouvent. "Il s'agit d'une campagne contre le Mexique menée par des politiciens conservateurs aux Etats-Unis", a critiqué M. Lopez Obrador, qui a qualifié la semaine dernière ces parlementaires de "minables" et les a accusés de se livrer à des manœuvres "politiciennes" à l'approche des élections présidentielles américaines de 2024.

Le chef de l'Etat mexicain a reçu lundi des membres du Congrès américain et l'ambassadeur des Etats-Unis au Mexique, Ken Salazar, afin d'expliquer ses efforts

contre le trafic de fentanyl, une drogue synthétique 50 fois plus puissante que l'héroïne, et d'aborder les différends commerciaux entre les deux pays. Le groupe de huit parlementaires, dirigé par Jason Smith, député républicain du Missouri, comprenait cinq autres représentants de ce parti et deux démocrates, a indiqué la présidence dans un communiqué. "Nous sommes des partenaires (...) pour toujours. Il y a parfois des problèmes, des désaccords, mais nous savons que nous sommes unis", a souligné M. Salazar devant la presse à l'issue de la réunion.

La position de M. Lopez Obrador a été transmise par le ministre des Affaires étrangères Marcelo Ebrard à l'ambassadeur du Mexique et aux 52 consuls en

poste aux Etats-Unis, lundi à Washington. M. Ebrard a appelé les responsables à mener une campagne d'information pour défendre leur pays "face aux attaques inacceptables de parlementaires et d'anciens députés du Parti républicain", selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le 3 mars, quatre Américains ont été enlevés par des trafiquants de drogue présumés dans la ville frontalière de Matamoros dans l'Etat de Tamaulipas (nord-est). Sur les quatre Américains enlevés, deux ont été tués et les deux ont été retrouvés plus tard, l'un blessé par balle et l'autre indemne, dans la périphérie de Matamoros. Une passante mexicaine a également été tuée dans l'échange de coups de feu.

La guerre en Ukraine a donné de nouvelles armes aux populistes en Europe de l'Est

L'invasion russe en Ukraine a fourni une nouvelle arme à l'arsenal des populistes en Europe de l'Est : la peur de la guerre. Plus d'un an après, aucune issue au conflit n'est en vue. Et certains hommes politiques n'hésitent pas à profiter de l'anxiété qu'il provoque pour laisser entendre que le soutien à l'Ukraine pourrait entraîner leur pays dans la guerre.

De Prague à Sofia, de fausses affirmations, selon lesquelles les gouvernements vont annoncer la mobilisation générale ou simplement "envoyer nos fils au hachoir à viande" ont dominé le discours politique. "La peur est une émotion primaire et la politique de la peur est la tactique la plus ancienne qui soit", souligne Jiri Priban, professeur de droit à l'université de Cardiff. "Elle fait partie de toutes les campagnes politiques". Un alarmisme qui obtient des succès en Slovaquie, pays frontalier de l'Ukraine, où de plus en plus d'hommes rejettent l'idée d'accomplir leur service militaire.

Avant l'invasion russe, la Slovaquie, membre de l'Otan, enregistrait annuellement quelque 1.500 objecteurs de conscience. Leur nombre est passé à plus de 40.000 l'année dernière, selon le ministère de la Défense. Ce vent de panique parmi les jeunes Slovaques a été encouragé par l'ancien Premier ministre Robert Fico, qui a fait campagne en cri-

quant l'Otan, les Etats-Unis et les "fascistes ukrainiens".

Pour M. Fico, le conflit entre Moscou et Kiev ne concerne pas les Slovaques, parce qu'il s'agit d'une "guerre entre les Etats-Unis et la Russie". Reprenant la propagande proKremlin, il a accusé le gouvernement slovaque en poste d'être le laquais des Etats-Unis.

La tactique de la peur semble porter ses fruits : le parti de M. Fico, le Smer, arrive régulièrement en tête ou en deuxième position dans les sondages avant les élections législatives prévues en septembre. "La Slovaquie est extrêmement vulnérable à la désinformation et les Russes ont trouvé ici un terrain extrêmement fertile pour leur propagande", analyse Michal Vasecka, membre de l'Aspen Institute et sociologue à l'Ecole internationale des arts libéraux de Bratislava. "Quand vous n'arrêtez pas de répéter aux gens que leur gouvernement est un agent des Etats-Unis, ils se mettent à penser 'Pourquoi nos garçons devraient-ils aller défendre les intérêts américains ?'".

Les allégations concernant la guerre ont également dominé la récente élection présidentielle en République tchèque voisine. Elu fin janvier, le nouveau chef d'Etat, Petr Pavel, ancien général est toujours la cible d'une campagne de désinformation qui le dépeint comme un va-t-en-



guerre à la gâchette facile.

Parmi les fausses affirmations qui lui ont été imputées, l'appel à envoyer des soldats tchèques combattre en Ukraine ou la volonté de déclarer la guerre à la Russie. Le rival électoral de Pavel, le milliardaire et ancien Premier ministre Andrej Babis, a assuré sur ses affiches de campagne que son adversaire ne croyait pas en la paix, clamant : "Je n'entraînerai pas la République tchèque dans la guerre". "Il y a un effort de plus en plus important pour effrayer les gens, leur faire croire qu'ils seront obligés de se battre dans une guerre qu'ils ne peuvent pas gagner",

selon Czech Elves, une organisation bénévole qui traque et analyse la désinformation, dans son dernier rapport mensuel.

"La Russie est présentée comme une superpuissance nucléaire imbattable qui mène une campagne militaire victorieuse en Ukraine", indique-t-elle dans son dernier rapport. En Bulgarie, le parti ultranationaliste pro-russe Vazrazhdane (Renaissance) a organisé des manifestations antigouvernementales et mis en garde les électeurs contre le risque de devenir de la "chair à canon".

Le Premier ministre hongrois Victor Orban, qui fustige les li-

vraisons d'armes européennes à l'Ukraine, s'est toujours gardé de critiquer le président russe Vladimir Poutine.

Paradoxalement, l'utilisation politique de la peur de la guerre n'a que très peu de succès auprès des électeurs en Pologne et dans les républiques baltes, où le danger d'une agression militaire russe semble plus réel. L'expérience historique négative commune avec la Russie a immunisé leurs populations contre la propagande prorusse, estime Jiri Priban. "Il y a une véritable peur existentielle dans les pays baltes, mais cela renforce leur soutien à l'Ukraine", juge le professeur.

En Irak, les deux yachts de Saddam Hussein, vestiges de sa folie des grandeurs

L'un gît échoué sur son flanc au milieu d'un fleuve, l'autre accueille désormais des visiteurs. Dans le sud de l'Irak, deux yachts témoignent de la folie des grandeurs de Saddam Hussein, renversé il y a 20 ans par une invasion américaine. A Bassora, Al-Mansour (Le victorieux, en arabe) s'est incliné.

Après avoir été touché par les frappes américaines en mars 2003, le bateau de 120 m de long a finalement pris l'eau. A quelques centaines de mètres, Basrah Breeze, a lui été épargné. Amarré à un quai du Chatt al-Arab, fleuve où se mêlent les eaux du Tigre et de l'Euphrate, ce deuxième yacht de l'ancien dictateur irakien est en partie ouvert aux curieux depuis janvier.

A bord, le temps s'est figé. Dans un salon, un fauteuil de barbiér attend le client. Dans la suite présidentielle aux tons crèmes et dorés, un lit king size dominé par un baldaquin fait ménage avec des fauteuils imitant le style XVIIIe. Dans les salles de bains, la robinetterie est en or. Rien de trop clinquant pour l'ancien président qui a dirigé l'Irak d'une main de

fer de 1979 à 2003 et était connu pour son amour du luxe ostentatoire.

Surprise : Saddam Hussein n'a jamais navigué sur le Basrah Breeze. Et le luxueux bateau s'est trouvé une deuxième vocation. Il est rattaché au centre de recherches en sciences maritimes de l'université de Bassora. "Tous ceux qui viennent sont médusés par le luxe du yacht", reconnaît Sajjad Kadhim, enseignant au centre. Long de 82 mètres, conçu par un chantier naval danois, le yacht livré au dictateur en 1981 peut embarquer près de 30 passagers et un équipage de 35 personnes.

Il y a 13 chambres, trois salles de réunion, une hélicoptère, sans oublier un couloir secret menant à un sous-marin... pour s'enfuir en cas de danger, comme l'explique un panneau d'information. "Tandis que le peuple irakien vivait les horreurs des guerres et un embargo, Saddam possédait un tel navire", déplore M. Kadhim, 48 ans, fustigeant le "gaspillage de l'ancien régime". Craignant les répercussions de la guerre Iran-Irak durant la décennie 1980, le dictateur l'avait cédé à la famille royale saoudienne, avant qu'il ne finisse en Jor-

danie, rappelle M. Kadhim. En 2008, alors amarré à Nice, en France, le bateau s'était retrouvé au cœur d'une saga judiciaire. Les autorités irakiennes en revendiquaient la propriété après avoir découvert sa mise en vente pour près de 35 millions de dollars par une société basée aux Iles Caïman.

Le gouvernement irakien a finalement obtenu gain de cause. Mais n'arrivant pas à le vendre, il a finalement décidé en 2009 de le rapatrier à Bassora. "Ce qui me plaît, c'est l'équipement ancien, le fax et les vieux téléphones dans la salle des commandes", raconte à l'AFP l'universitaire Abbas al-Maliki. "Ça m'a rappelé l'ère d'avant internet", ajoute ce visiteur.

Quant au second yacht, Al-Mansour, il est toujours à moitié immergé, sa carcasse rouillée dépassant des eaux du Chatt al-Arab. Pesant plus de 7.000 tonnes, Al-Mansour a été assemblé en Finlande et livré en 1983, selon le site du concepteur danois Knud E. Hansen. Il pouvait accueillir 32 passagers et un équipage de 65 personnes.

Amarré dans le Golfe juste avant l'of-

fensive de 2003, Saddam l'avait fait remonter le long du Chatt al-Arab "pour le protéger des bombardements des avions américains", raconte l'ingénieur maritime Ali Mohamed. "Ce fut un échec". En mars 2003 "plusieurs raids ont été menés contre le yacht sur plusieurs jours. Il a été bombardé au moins à trois reprises, mais il n'a jamais coulé", raconte Qahtan al-Obeid, autrefois responsable du Patrimoine à Bassora. Sur des photos prises par l'AFP en 2003, on peut voir Al-Mansour encore sur l'eau, les étages supérieurs ravagés par un incendie provoqué par les bombardements. Mais en juin 2003, le bateau penchait déjà dangereusement.

Le navire a basculé "quand les moteurs ont été volés. Cela a créé des ouvertures et l'eau s'est engouffrée, provoquant un déséquilibre", explique M. Obeid. Dans un pays déchiré par des décennies de guerre, les autorités ont lancé une campagne pour sortir les épaves de bateaux plus petits échoués dans le Chatt al-Arab. Mais Al-Mansour "est un très grand bateau, il doit être découpé puis retiré", explique M. Obeid. "Ce sera coûteux et difficile".

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE
 L'INTERIEUR
 REGION DRAA TAFILALET
 PROVINCE
 D'OUARZAZATE
 COMMUNE
 D'OUARZAZATE

AVIS RECTIFICATIF
AOO N° 06/TDT/2023

Le président du conseil communal d'Ouarzazate porte à la connaissance du public que l'horaire de dépôt des échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert n° 06/TDT/2023 relatif: Aux travaux de mise à niveau du réseau d'éclairage public à la Commune d'Ouarzazate, publié dans le journal libération n°9868 du 11-12/03/2023 est comme suit :

- Au lieu de : le Mercredi 05 Avril 2023 avant 16h30mn.
- Lire : le Mercredi 05 Avril 2023 avant 14h30mn.

N° 1685/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE
 L'INTERIEUR
 REGION DRAA TAFILALET
 PROVINCE
 D'OUARZAZATE
 COMMUNE
 D'OUARZAZATE

AVIS RECTIFICATIF
AOO N° 07/TDT/2023

Le président du conseil communal d'Ouarzazate porte à la connaissance du public qu'il y a une rectification dans l'avis d'appel d'offres ouvert n° 07/TDT/2023 relatif: **Aux travaux d'élargissement et de renforcement des voies à la Commune d'Ouarzazate**, publié dans le journal libération n°9868 du 11-12/03/2023, elle est comme suit :

- **Au lieu de :** Les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au plus tard le Lundi 10 Avril 2023 avant 16 h30mn
- **Lire :** Les échantillons et documents techniques (prospectus) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au plus tard le Lundi 10 Avril 2023 avant 14 h30mn

N° 1686/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N°01/2023

Le 26/04/2023 à 10Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pourAccueil, Orientation et Accompagnement des patients des établissements de soins de santé primaires et des hôpitaux des différentes délégations de la santé et de la protection sociale relevant à la direction régionale de la santé et de la protection sociale Rabat –Sale –Kenitra en 7 lots séparés

Lot 1 : Accueil, Orientation et Accompagnement des patients des établissements de soins de santé primaires et des hôpitaux de la délégation de la santé et de la protection sociale de **Sale**
 Lot 2 : Accueil, Orientation et Accompagnement des patients des établissements de soins de santé primaires et des hôpitaux de la délégation de la santé et de la protection sociale de **Kenitra**
 Lot 3 : Accueil, Orientation et Accompagnement des patients des établissements de soins de santé primaires et des hôpitaux de la délégation de la santé et de la protection sociale de **Sidi Slimane**
 Lot 4 : Accueil, Orientation et Accompagnement des patients des établissements de soins de santé primaires et des hôpitaux de la délégation de la santé et de la protection sociale de **Sidi Kacem**
 Lot 5 Accueil, Orientation et Accompagnement des patients des établissements de soins de santé primaires et des hôpitaux de la délégation de la santé et de la protection sociale de **Khemisset**
 Lot 6 : Accueil, Orientation et Accompagnement des patients des établissements de soins de santé primaires et des hôpitaux de la délégation de la santé et de la protection sociale de **Skhirate –Temara**
 Lot 7 : Accueil, Orientation et Accompagnement des patients des établissements de soins de santé primaires et des hôpitaux de la délégation de la santé et de la protection sociale de **Rabat**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale,Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

| Lot n° | Montant en lettre en DH | Montant en chiffre en DH |
|--------|-------------------------|--------------------------|
| 1 | trente-cinq-mille | 35 000.00 |
| 2 | soixante-cinq-mille | 65 000.00 |
| 3 | dix-huit-mille | 18 000.00 |
| 4 | quarante mille | 40 000.00 |
| 5 | cinquante-mille | 50 000.00 |
| 6 | trente-cinq-mille | 35 000.00 |
| 7 | Vingt-deux mille | 22 000.00 |

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de :
 Toutes taxes comprises

| Lot n° | Montant en lettre en DH | Montant en chiffre en DH |
|--------|---|--------------------------|
| 1 | Deux million quatre cent soixante-cinq mille cent neuf dirham et cinquante centimes | 2 465 109,50 |
| 2 | Quatre million quatre cent vingt-quatre mille Cinq cent Cinquante Cinq mille et cinquante-deux centimes | 4 424 555,52 |
| 3 | Un million deux cent mille neuf cent cinquante dirham et soixante-dix-huit centimes | 1 200 950,78 |
| 4 | Deux million sept cent dix-sept mille neuf cent quarante un dirham et vingt-quatre centimes | 2 717 941,24 |
| 5 | Trois million quatre cent treize mille deux cent vingt-huit dirham et cinquante-quatre centimes | 3 413 228,54 |
| 6 | Deux million quatre cent soixante Cinq mille cent neuf dirham et cinquante centimes | 2 465 109,50 |
| 7 | Un million Cinq cent seize mille neuf cent quatre-vingt-dix-dirham et quarante-six centimes | 1 516 990,46 |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21du 9 jourmada l 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passage des marchés publics et des garanties pécuniaires.
 - le dépôt des dossiers des concurrents doivent être **obligatoirement par voie électronique** dans le portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation

N° 1687/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
 جهة كلميم واد نون
 المديرية الإقليمية لميدون

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appels d'offres ouvert
SUR OFFRE DES PRIX

| N° AOO | LOT | OBJET | CAUTION PROVISOIRE EN DHS | ESTIMATION EN DHS TTC | DATE/HEURES OUVREURE | classification demandé |
|------------------|-----|---|---------------------------|---|-----------------------|------------------------|
| 10/2023/INV-IFNI | 1 | LOT01 : ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDOS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION EN TERRAINS DE SPORT ET VESTAIRES AU LYCEE COLLEGIAL ANFEG COMMUNE ANFEG ET UN TERRAIN DU SPORT AU S/S ANASSAM CENTRE COMMUNE IMI NFAST. RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN. | SANS | 10950.00 DH (DIX MILLE NEUF CENT CINQUANTE DIRHAMS) | Le 13/04/2023 à 10h30 | EG1-CQ1 catégorie4 |
| | 2 | LOT02 : ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDOS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MUR DE CLOTURE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN. | SANS | 45 000.00 DH (QUARANTE CINQ MILLE DIRHAMS) | | |
| | 3 | LOT03 : ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDOS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE COMMUNE TIGHIRT, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN. | SANS | 21 000.00 DH (VINGT ET UN MILLE DIRHAMS) | | |
| | 4 | LOT04 : ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDOS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION EN DEUX SALLES AU LYCEE COLLEGIAL IBRER ET DEUX SALLES AU LYCEE COLLEGIAL BOUTROUCHE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN. | SANS | 15 900.00 DH (QUINZE MILLE NEUF CENT DIRHAMS) | | |
| | 5 | LOT05 : ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDOS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN. | SANS | 24960.00 DH (VINGT QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIRHAMS) | | |

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation

المديرية الإقليمية للتربية والتعليم والأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين ومندوب إقليم ميدون
 مساهمة المظنون الإحصائية والمالية والبنيات والتجهيز والمنتجعات
 العنوان: شارع النخيلة صفاق الميناء، ميدون 85300 صندوق البريد رقم 70 العاقل: 0518876968 الفاكس: 0518780488

N° 1688/PA

SOCIETE FIVE NINES MOROCCO SARL AU Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/02/2023, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «Five Nines Morocco» SARL AU, Objet : NEGOCIANT / CONSEIL EN MATIERE INFORMATIQUE, SIEGE SOCIAL: 276 BD IBN TACHFINE 3EME ETAGE- CASABLANCA- DUREE : 99 années, CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. Julien Olivier DUCHA-DEAU à 1000 Parts, GERANCE : la société est gérée par Mr. MOHAMED ADIL EL JIRARI pour une durée illimitée. La société sera engagée par la seule signature de Mr. MOHAMED ADIL EL JIRARI. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 08 Mars 2023 sous le numéro de dépôt 861916 et registre de commerce n° 575147.

N° 1691/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/EXP/2023 Le 27/04/2023 à 10h00, il

sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires des relevant de la direction provinciale AL HAOUZ en 04 lots :

- Lot n°01 : Prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires des C.T de OURIKA, SETI FADMA, IGUEREFROUAN et AGHMAT relevant de la direction provinciale AL HAOUZ ;
- Lot n°02 : Prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires des C.T de AIT OUIR, TOUAMA, TIGHDOUIN et SIDI DAOUD relevant de la direction provinciale AL HAOUZ ;
- Lot n°03 : Prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires des C.T d'AMIZMIZ, OULAD MTAA et ANOUGAL relevant de la direction provinciale AL HAOUZ ;
- Lot n°04 : Prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires des C.T de TAMESLOUHT, TAKAR-KOUST,TAHNNAOUT, OUIRGANE et IJOUKAK relevant de la direction provinciale AL HAOUZ. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- 160 000,00 Dhs (Cent soixante mille Dirhams) pour le Lot n°01 ;
 - 135 000,00 Dhs (Cent trente-cinq mille Dirhams) pour le Lot n°02 ;
 - 95 000,00 Dhs (Quatre-vingt-quinze mille Dirhams) pour le Lot n°03 ;
 - 65 000,00 Dhs (Soixante-cinq mille Dirhams) pour le Lot n°04.
- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :
- Lot n° 01 : - Min : 5 667 668,60 DHS TTC (Cinq millions six cent soixante-sept mille six cent soixante-cinq mille Dirhams et 60 Cts TTC) ; Max : 10 899 372,00 DHS (Dix millions huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-douze Dirhams TTC) ;
 - Lot n° 02 : - Min : 4 766 645,40 DHS TTC (Quatre millions sept cent soixante-six mille six cent quarante-cinq Dirhams et 40 Cts TTC) ; - Max : 9 166 641,00 DHS TTC (Neuf millions cent soixante-six mille six cent quarante et un Dirhams TTC) ;
 - Lot n° 03 : - Min : 3 300 631,40 DHS TTC (Trois millions trois cent mille six cent trente et un Dirhams et 40 Cts TTC) ; - Max : 6 347 352,00 DHS TTC (Six millions trois cent quarante-sept mille trois cent cinquante-deux Dirhams TTC) ;
 - Lot n° 04 : - Min : 2 329 907,80 DHS TTC (Deux millions trois cent vingt-neuf mille neuf cent sept Dirhams et 80 Cts TTC) ; - Max : 4 480 608,00 DHS TTC (Quatre millions quatre cent quatre-vingt mille six cent huit Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les dossiers des concurrents doivent être déposés électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 1692/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION CASABLANCA-SETTAT PROVINCE DE SETTAT CERCLE DE BEN AHMED JANOUBIA

CAIDAT DE SIDI HAJJAJ COMMUNE DE SIDI HAJJAJ AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/SHJ/2023

Le mercredi 12 Avril 2023 A 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Sidi Hajjaj à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°01/SHJ/2023 relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLÔTURE DES CIMETIERES A LA COMMUNE SIDI HAJJAJ PROVINCE DE SETTAT .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique de la commune de Sidi Hajjaj. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 35.000,00dhs (trente cinq mille dirhams, 00cts). L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la Somme de : 1.365.840,00dhs (un million trois cent soixante cinq mille huit cent quarante dirhams, 00cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ou par voie électronique au portail des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT Sidi Hajjaj ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1693/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والثانوي

ARAF DE LA REGION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB
Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'ARAF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziyad - Ain kadous), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

| N° d'appel d'offres | Objet | Caution provisoire en DHS | Estimation des couts des prestations en DHS TTC | Date et Heure d'ouverture des plis | OBSERVATIONS |
|---------------------|---|---|--|------------------------------------|---|
| 05/2023/DPMY | L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF FES-MEKNES A MY YACOUB EN « DENREES ALIMENTAIRES ». | 200 000,00 (Deux Cent Mille Dirhams) DH | MIN 5287680,00 cinq-millions-deux-cent-vingt-sept-mille-trois-cent-quatre-vingt-dix mille-cinq-cent-seize DH TTC MAX 5 610 816,00 cinq-millions-six-cent-dix-mille-huit-cent-seize DH TTC | 07/04/2023 A 10h 00 mn | |
| 06/2023/DP MY | NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DE FES-MEKNES A MY YACOUB EN LOT UNIQUE. | 50 000,00 DH (Cinquante Mille Dirhams) | 1 213 185,60 DH TTC un-million-deux-cent-treize-mille-cent-quatre-vingt-cinq DH 60 CTS TTC | 07/04/2023 A 10h 30 mn | |
| 07/2023/DPMY | ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACOUB EN LOT UNIQUE | 10 000,00 DH (Dix Mille Dirhams) | 287 187,60 DH TTC deux cent quatre-vingt sept mille cent quatre-vingt sept dh 60 cts ttc | 07/04/2023 A 11h 00 mn | destinées aux PME+ UC + Coopérative + Auto-Entrepreneur |
| 08/2023/DPMY | ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACOUB EN LOT UNIQUE | 5 000,00 (CINQ MILLES) DIRHAMS | 72 912,00 DH TTC soixante douze mille neuf cent douze dh ttc | 07/04/2023 A 11h 30 mn | destinées aux PME+ UC + Coopérative + Auto-Entrepreneur |
| 01/EQ/2023/DPMY | ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DE MOULAY YACOUB en lot unique | 10 000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams) | 347 040,00 trois-cent-quarante-sept-mille-quarante DH TTC | 07/04/2023 A 12h 00 mn | destinées aux PME+ UC + Coopérative + Auto-Entrepreneur |

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yaacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yaacoub ;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yaacoub ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique, conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 DU 9 JOMADA I 1443 (14/12/2021) RELATIF A LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS ET DES GARANTIES PECUNIERES

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 1690/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA**

AVIS MODIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 01/2023 relatif aux Travaux de réalisation des ralentisseurs de vitesse dans le territoire de la Commune Dar Bouazza prévue le Mardi 04 Avril 2023 à 11H a été modifié au niveau de la date d'ouverture des plis et la date limite de dépôt des échantillons et les documents techniques comme suit :

Au lieu :

- ✓ Le Mardi 04 Avril 2023 à 11H , il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux Travaux de réalisation des ralentisseurs de vitesse dans le territoire de la Commune Dar Bouazza
- ✓ Les échantillons et les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de cette commune au plus tard le Lundi 03 Avril 2023 à 16h30mn comme heure limite.

lire :

- ✓ Le Jeudi 06 Avril 2023 à 11H , il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux Travaux de réalisation des ralentisseurs de vitesse dans le territoire de la Commune Dar Bouazza.
- ✓ Les échantillons et les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de cette commune au plus tard le Mercredi 06 Avril 2023 à 16h30mn comme heure limite.

Le reste est inchangeable.

N° 1689/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS DE
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

Le 12/4/2023, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale pour :

• 7/2023/INDH à 10H
Etude, conception architecturale et suivi des travaux de construction d'une bibliothèque municipale à la ville d'El Kelaâ des Sraghna.

- le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 6 000 000.00 DHS (Six Million dhs).

Les dossiers de la consultation architecturale peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- Soit les remettre au président du jury des consultations architecturales au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 des règlements des consultations architecturales.
N° 1696/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
DELEGATION
PROVINCIAL
DE BERRECHID
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 02/2023

Le 10/04/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd MOULAY ISMAIL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : « Prestations

de gardiennage et sécurité des bâtiments administratifs relevant de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Berrechid ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire ou de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu est fixé à la somme de : 10.000,00 DH (DIX milles Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 794 234,16 dhs TTC (Sept Cent Quatre Vingt Quatorze Milles Deux Cents Trente Quatre Dirhams 16 CTS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 1697/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS

DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE DE
RABAT - SALE -
KENITRA
ECOLE
D'AGRICULTURE
DE TEMRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 2/2023/EAT
(Séance publique)

Le 06 Avril 2023 à dix heures (10 H), il sera procédé dans la salle des réunions de l'Ecole

d'Agriculture de Témara, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°2/2023/EAT pour les prestations de surveillance et de gardiennage de l'Ecole d'Agriculture de Témara sise à la Commune de Mers Elkheir - Préfecture de Skhirat - Témara (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Ecole sise à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: Cinq Mille Dirhams (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent soixante-trois dirhams sept centimes toutes taxes comprises (394 263,07 MAD TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit, déposer contre récépissé, leurs plis auprès du

bureau d'ordre de l'Ecole d'Agriculture de Témara ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 1698/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
+٠٣٧٨٤+ | م١٤٣٠٤٥
وزارة التجهيز والماء
+٠٤٠٤٠٥+ | ١٤٣٠٤٥

Programme prévisionnel au titre de l'année budgétaire 2023

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau - Taroudant -
Année budgétaire : 2023

Le programme prévisionnel des marches que le maître d'ouvrage envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant :

| N° | Intitule du Projet | Lieu d'exécution | Mode de Passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service Concerné |
|----|--|-------------------------|-------------------|----------------------------------|---|
| 1 | Projet de collecte des eaux pluviales dans la Faculté Polydisciplinaire Taroudant. | - Province de Taroudant | A00 | Mai 2023 | -EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 -Azizata_01@hotmail.com |
| 2 | Travaux de Réalisation des forages dans la Province de Taroudant. | - Province de Taroudant | A00 | Mai 2023 | -EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 -Azizata_01@hotmail.com |
| 3 | Alimentation en eau potable des mosquées et des écoles rurales dans la province de Taroudant | - Province de Taroudant | A00 | Avril 2023 | -EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 -Azizata_01@hotmail.com |

N° 1694/PA



UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
ECOLE NATIONALE DES SCIENCES
APPLIQUEES D'EL JADIDA

جامعة شعيب الدكالي
Université Chouaib Doukkali

Programme prévisionnel
Année budgétaire 2023

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant :

| Objet | Nature des prestations | Type de budget | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévisionnelle de publication de l'avis |
|--|--------------------------------------|--|---|----------------------|---|
| Prestations d'entretien et nettoyage des bâtiments administratifs de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida | Prestations d'entretien et nettoyage | Budget de fonctionnement | Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida | Appel d'offre ouvert | Mars 2023 |
| Achat de matériel informatique destiné à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida | Matériel informatique | -Budget defonctionnement -Budget d'investissement | Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida | Appel d'offre ouvert | Avril 2023 |
| Achat de matériel scientifique destiné à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida | Matériel scientifique | Budget de fonctionnement | Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida | Appel d'offre ouvert | Mai 2023 |
| Gestion et concession de la buvette de l'ENSAJ | Concession de la buvette | Budget de fonctionnement | Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida | Appel d'offre ouvert | Juin 2023 |

N° 1695/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
Séance publique

Le vendredi 07 Avril 2023 à partir de 10h00min du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kénitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

| A.O.O N° | Heure | Objet | Estimation du coût Des prestations En DIRHAMS (T.T.C) |
|-------------|-------|---|--|
| 01/DPK/2023 | 10h00 | Etudes Techniques et Suivi des Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Kenitra. En deux (02) Lots Séparés Lot 1: Aménagement et réhabilitation De 32 écoles primaires. Lot 2: Aménagement et réhabilitation De 06 lycées collégiens. | Lot 01 :240 000,00DHS TTC (Deux cent quarante mille dirhams TTC) Lot 02 :132 000,00DHS TTC (Cent trente-deux mille dirhams TTC) |
| 02/DPK/2023 | 10h30 | Etudes Techniques et Suivi des Travaux de construction et de mise à niveau des murs de clôture dans les établissements scolaires Relevant De La Direction Provinciale de Kenitra. Province de Kénitra. En lot unique | 288 000,00 DHS TTC (Deux cent quatre-vingt-huit mille Dirhams TTC) |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :1982-21 du 09 jourmada I 1443(14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 5 du Règlement de la consultation.

N° 1699/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°06/2023

Le 18 Avril 2023 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TARODANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Travaux de reprofilage des accotements des routes : la RP1731 du PK0+000 au PK 5+000 et la RP 1704 du PK5+000 au PK32+000, dans la province de Taroudant (PC 2023).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haïta Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :7600,00dhs(SeptMilleSixCentdirhams)

* L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixé à la somme de :
509.400.00dhs(Cinq Cent Neuf MilleQuatre Centdhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- ✓ soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| B | B3,B5 | 5 |

* **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 1702/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert
N° 05/PRDTS/2023

Le Jeudi 06 Avril 2023 sera procédé, à la salle n° 1 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des :

- Travaux d'aménagement et de construction des ouvrages d'arts et du corps de chaussée de la route reliant la RP 1315 au centre d'Aday via douar Agni Melloulne et Aberyaz sur une longueur d'environ 22 Km, à la Province de Guelmim.
- Travaux de construction du corps de chaussée de la route reliant le centre Aday et Douar Ait Illoul du PK 0+000 au PK 0+500 et du PK 3+000 au PK 4+100 sur une longueur d'environ 1.6 Km, Province de Guelmim.
- Travaux de construction du corps de chaussée de la route reliant la RP 1317 et le centre Aday sur une longueur d'environ 0.5 Km, Province de Guelmim.
- Travaux de construction du corps de chaussée de la route reliant la RP 1304 et Douar Rass Agouyem sur une longueur d'environ 6 Km à la commune de LABYAR, Province de Guelmim.
- Travaux de construction d'un radier submersible ordinaire sur oued Targa au centre du douar Targa Oukhdri à la commune d'Amtdi, Province de Guelmim.
- Travaux de construction de la liaison reliant centre Echatea Labiad et la zone d'estivage sur une longueur d'environ 1.1km à la commune d'Echatea Labiad Province de Guelmim-2ème tranche (travaux d'assainissements, soutènement et protection de la route et ouvrage d'art et réparation des dégâts liés à l'inondation).
- Travaux d'achèvement de la construction de la route non classée reliant Tazount et la RP 1315 sur 1,850 km Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille Dirhams (5.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent dix-huit mille quatre cent dix Dirhams et quatre-vingt centimes (218.410,80 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère des équipements pour les entreprises installées au Maroc.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

| Secteur | Qualification exigée | Classe |
|---------|----------------------|--------|
| CQ | CQ3 et CQ4 | 3 |

N° 1700/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert
n° 07/PRDTS/2023

Le 07 Avril 2023 à 10h 30min Il sera procédé, à la salle n° 1 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour **les travaux de construction du corps de chaussée de la route reliant la RP 1304 et Douar Rass Agouyem sur une longueur d'environ 6 Km à la commune de Labyar; Province de Guelmim.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante mille Dirhams (60.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois million sept cent soixante dix mille huit cent quatre-vingt Dirhams et zéro centime (3.770.880,00 dhs)..

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'article 41 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Les concurrents doivent déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère des équipements pour les entreprises installées au Maroc.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

| Secteur | Qualification exigée | Classe |
|---------|----------------------|--------|
| B | B1 et B3 | 3 |

N° 1701/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau

Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N°05/2023

Le 18 Avril 2023 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

FOURNITURE D'ENROBES A FROID POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAROUDANT (PC 2023).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settât - M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :6500,00dhs(SixMilleCinq Cent dirhams)

*L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 441240,00dhs(Quatre Cent Quarante et Un MilleDeux Cent Quarantedhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
• Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;

• soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1706/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION

REGIONALE
ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
n°01/SDRALH/2023

Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, L'union de coopératives et l'auto entrepreneur

Le 06/04/2023 à 10 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet : ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PAPETERIE ET PRODUITS D'IMPRESION POUR LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL HOCEIMA. (Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00dhs (Vingt Mille Dirhams). L'estimation des couts des fournitures établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme :608.232,72dhsTTC (Six Cent Huit Mille Deux Cent Trente Deux Dirhams et Soixante Douze Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349du 8 jomada I 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des

marchés publics ;
Les échantillons exigés par l'article 13 du règlement de consultation doivent être déposés au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, et ce avant 16h30du jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 1707/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION
REGIONALE
ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
N° : 05/sdralh/2023
Réservé aux petites
et moyennes entreprises
nationales,

les coopératives,
L'union de coopératives
et l'autoentrepreneur

Le 06/ 04/2023 à 13 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale D'ALHOCEIMA, sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet :

L'Entretien préventif et curatif des onduleurs de la circonscription judiciaire de la cour d'appel d'Al-Hoceima. (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics de la sous-direction régionale auprès de la Cour d'appel d'ALHOCEIMA, sis à Boulevard Palestine Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Cinq Mille Dirhams (5 000,00dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme :Cent huit Mille Dirhams(108000,00dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349du 8 jomada I 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

N° 1705/PA

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics de la sous-direction régionale d'Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la

séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21du9 Jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de

passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux le 23/03/2023 à 10h . Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article8 du règlement de consultation.

N° 1708/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

AVIS DE REPORT DE

L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°01J/EXP/2023

Le directeur provincial du Ministère de l'éducation nationale, de préscolaire et des sports d'El-Jadida porte à la connaissance du public quel appel d'offre ouvert N° 01J/EXP/2023 relatif à La restauration collective au profit des élèves des internats, cantines et Dar Taliba relevant de la direction provinciale d'El-Jadida. En deux lots séparés :

- Lot N°1 : El-Jadida et Moulay Abdellah
- Lot N°2 : El Haouzia, OuladRahmoun, OuladHamdan et Birjedid

Paru au journal libération n°9856 du 2526 février et 9865 du 08 mars a été reporté du lundi 20 mars au vendredi 24 mars 2023 à la même heure et le même endroit, et le reste est inchangé.

N° 1704/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des sports
Service du Contrôle des Établissements
et des Salles Sportives
-SEGMA -



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي
مصلحة مراقبة المؤسسات
والقاعات الرياضية
- س.ج.م.س. -

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° :01/2023

Le 03 Mai 2023 à 10 h 00 mn, il sera procédé au bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat au 3eme étage à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'ACHAT, INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ DU MATÉRIEL TECHNIQUE POUR L'EQUIPEMENT DES DEUX PISCINES : LA VILLE HAUTE A KENITRA ET AL MASSIRA A MARRAKECH RELEVANT DU SEGMA « SERVICE DE CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES SALLES SPORTIVES ».

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :50.000,00 DHS(Cinquante Mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 880.000,00 DHS (Cinq million huit cent quatre-vingt mille dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics

Les prospectus doivent être déposés au plus tard le 02 Mai 2023 avant 15h30mn au bureau du chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat au 3eme étage.

Les visites des lieux seront organisées aux piscines couvertes comme suit :

| Lieux | Date |
|--|-----------------------------|
| PISCINE COUVERTE LA VILLE HAUTE KENITRABD AHMED CHAOUKI VILLE HAUTE KENITRA. | Le 11 Mai 2023 à 11 h 00 mn |
| PISCINE COUVERTE AL MASSIRA HAY AL MASSIRA MARRAKECH. | Le 13 Mai 2023 à 11 h 00 mn |

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 1703/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

Avis d'annulation
de l'A.A.O N° 06/2023/BG.

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°06/2023/BG relatif à l'Acquisition et l'installation d'un onduleur 36 KW – 40000 VA au profit de la province d'El Jadida est annulé.

N° 1705/PA



Kenzaburo Oe, l'humanisme et l'anticonformisme pour fil conducteur

L'écrivain japonais Kenzaburo Oe, prix Nobel de littérature 1994 mort le 3 mars à 88 ans, dénonçait inlassablement dans son oeuvre la violence infligée aux faibles et s'élevait contre le conformisme de la société moderne nipponne.

Figure intellectuelle à part au Japon, constant dans sa haute exigence morale, il était un ardent défenseur de la cause antinucléaire et de la Constitution pacifiste de son pays.

Né le 31 janvier 1935, il grandit dans un hameau reculé de l'île de Shikoku, au milieu d'une vaste forêt, un cadre qu'il utilisera fréquemment dans son oeuvre, comme un microcosme mythique de l'humanité.

Il se gorge enfant des légendes subversives de son village que lui raconte sa mère et sa grand-mère. Mais sa jeunesse est noircie par la Seconde Guerre mondiale et la propagande mortifère du régime militariste nippon inculquée à l'école.

Traumatisé par la capitulation du Japon après les bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki en 1945, il est cependant très rapidement conquis par les principes démocra-

tiques apportés par l'occupant américain.

A 16 ans, la lecture d'un ouvrage sur la Renaissance française provoque en lui une illumination: "L'expression « sens du libre examen » qui revient souvent dans ce livre semblait me montrer le chemin à suivre pour le futur", dira-t-il bien plus tard.

L'adolescent décide d'aller étudier la littérature française à la prestigieuse université de Tokyo, et commence sa carrière littéraire encore étudiant.

Il connaît un succès précoce, avec des nouvelles aux sujets dérangeants et des personnages grotesques ou désaxés, miroir inconscient du malaise de la jeunesse japonaise de l'après-guerre.

En 1958, il remporte le prestigieux prix Akutagawa récompensant de jeunes auteurs pour "Gibier d'Élevage". Ce récit tragique mettant en scène un pilote afro-américain captif d'une communauté villageoise japonaise durant la Seconde Guerre mondiale sera adapté au cinéma peu après par Nagisa Oshima.

La même année sort son premier grand roman, "Arrachez les bourgeois, tirez sur les enfants", fable sociale sur des gamins d'une maison de

correction livrés à eux-mêmes au Japon durant la guerre.

D'emblée, l'écrivain provincial décide de rester "à la périphérie", se promettant de ne jamais collaborer "avec ceux qui se trouvent au centre et ont le pouvoir".

La naissance en 1963 d'un fils handicapé, Hikari ("Lumière" en japonais), va bouleverser sa vie personnelle et donner une nouvelle impulsion à son oeuvre. "Ecrire et vivre avec mon fils se superposent et ces deux activités ne peuvent que s'approfondir réciproquement. Je me suis dit que ce serait sans doute là que mon imagination pourrait prendre forme", expliquera-t-il plus tard.

"Une affaire personnelle" (1964) est le premier d'une longue série de romans inspirés de sa vie privée, qui met en scène un jeune père confronté au choc de la naissance d'un bébé lourdement handicapé, jusqu'à envisager de le tuer.

Ses "Notes de Hiroshima" (1965) sont un recueil de témoignages poignants de victimes du 6 août 1945. Puis dans ses "Notes d'Okinawa" (1970), il s'intéresse au sort tragique de ce petit archipel périphérique du

Japon, qui ne sera rétrocédé par les Etats-Unis qu'en 1972.

Honni par les nationalistes japonais, Kenzaburo Oe sera poursuivi en diffamation des décennies plus tard pour avoir rappelé dans cet essai que des civils avaient été poussés au suicide par des militaires japonais durant la bataille d'Okinawa en 1945. Il gagnera son procès au terme d'une longue procédure.

Sa nostalgie pour la forêt et les mythes de son enfance seront une autre grande source d'inspiration pour ses romans ("Le Jeu du siècle", "M/T et l'histoire des merveilles de la forêt"...).

En 1994, le Nobel de littérature consacre celui "qui, avec une grande force poétique, crée un monde imaginaire où la vie et le mythe se condensent pour former un tableau déroutant de la fragile situation humaine actuelle".

Son refus peu après de l'Ordre de la culture, une distinction japonaise remise par l'Empereur, fera scandale dans son pays. "Je ne saurais reconnaître aucune autorité, aucune valeur plus haute que la démocratie", avait justifié l'écrivain, fidèle à son idéal.



Real-Liverpool

Même gagnée, "la pire finale de toutes" hante les supporters madrilènes

Dix mois après les incidents ayant assombri la finale de la Ligue des champions à Paris, les images des violences continuent de hanter les supporters du Real Madrid, qui retrouvent Liverpool mercredi en 1/8e de finale retour de l'édition 2022-2023.

Son groupe de supporters porte le nom de la capitale française, et de l'année où le Real avait une première fois triomphé au stade de France, il y a 23 ans, contre le Valence CF (3-0).

Mais David Caballos est catégorique: "Si le Real se qualifie pour une (autre) finale à Saint-Denis ces prochaines années, nous, on n'ira pas. On ne veut pas revivre ça", dit le vice-président de "Paris 2000".

Pour lui, comme pour de nombreux fans du club merengue, le souvenir de la finale du 28 mai 2022 est encore douloureux, et ce malgré la victoire contre les Reds (1-0). "Je suis allé à huit finales avec le Real. Celle-là, c'est clairement la pire de toutes", tacle ce supporter de 49 ans, qui a retrouvé sa fourgonnette de location avec une vitre explosée après le match. "On est allé à Amsterdam, à Cardiff, à Glasgow, à Lisbonne... et deux fois à Paris, en 2000 et en 2022. Nulle part ailleurs on n'a vu autant d'insécurité et une finale aussi mal organisée", ajoute-t-il.

Le 28 mai dernier, la finale de la Ligue des champions, initialement prévue à

Saint-Pétersbourg, avait été relocalisée à Saint-Denis en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Le coup d'envoi avait dû être reporté de plus d'une demi-heure en raison des difficultés d'accès créées par des goulots d'étranglement dans le parcours des supporters jusqu'au stade.

Les supporters des deux équipes avaient injustement été blâmés, et la police française avait inondé de gaz lacrymogène des milliers de personnes coincées derrière des barrières métalliques dans le périmètre autour de l'enceinte.

Gerardo Tocino, président de la Peña La Gran Familia (la grande famille, en espagnol), l'un de plus importants groupes de supporters du Real, était tout près.

"La police a commencé à charger. L'un des policiers est revenu vers nous parce qu'il avait lui-même les yeux remplis de gaz lacrymogène. (...) On a dû lui porter secours", se souvient ce professeur de sport à la retraite.

"Toñin el Torero", de son vrai nom Antonio Castaño, est l'un des supporters les plus emblématiques du club merengue, toujours présent au premier rang des tribunes du Bernabéu avec sa cape. Il était aussi présent au stade de France.

"Les alentours de Saint-Denis étaient plongés dans un chaos total. Des bandes organisées tentaient de voler les gens, les



gens couraient, il faisait noir -il n'y avait plus d'éclairage public-, les vitres des voitures étaient éclatées...", décrit-il, la mémoire encore à vif.

Le 13 février dernier, le rapport indépendant commandé par l'UEFA a mis en évidence la "responsabilité première" de l'instance, dénonçant "des échecs qui ont quasiment mené au désastre".

Il dédouane aussi entièrement les fans de Liverpool, accusés dans un premier temps d'être arrivés en retard et d'avoir massivement présenté des billets falsifiés. Ces événements ont suscité solidarité et compassion entre les supporters des deux clubs.

Lors du 8e de finale aller, le 21 février à Anfield, les deux camps ont échangé de

chaudes salves d'applaudissements, et aucun débordement n'a été signalé.

Mercredi, pour le match retour, l'accueil des fans des Reds sera soigné. "Les Anglais vont se rassembler sur la Plaza Mayor, puis rejoindre leurs bus qui les emmèneront jusqu'au stade, où la partie nord leur sera complètement réservée. (...) L'organisation sera parfaite, ils se sentiront comme chez eux", promet Gerardo Tocino.

En outre, "au Bernabéu, il y a eu des Boca Juniors-River Plate, des matches contre le Barça, (...), des rencontres à tendance très conflictuelle, mais les autorités sont formées pour faire en sorte qu'il ne se passe rien. Il y a trois anneaux de sécurité pour pénétrer dans le stade, donc si tu viens avec de mauvaises intentions, tu ne pourras pas entrer. Impossible", explique "Toñin el Torero".

La semaine dernière, l'UEFA, reconnaissant "les expériences négatives vécues" à Paris, a décidé de rembourser tous les billets des supporters de Liverpool (19.618). Le Real a lui rejeté les offres de compensation, les jugeant "insuffisantes".

Mais, avec le temps et les succès -comme celui, spectaculaire, du club madrilène à aller (5-2), David Caballos veut croire que le souvenir du stade de France s'estompera. "Quand tu gagnes, les choses s'oublient plus vite", note-t-il.

NBA

Giannis règne chez les Kings, Thompson brûlant face aux Suns

Giannis Antetokounmpo a fait parler sa toute-puissance avec 46 points dans le succès de Milwaukee à Sacramento (133-124), lundi en NBA, Klay Thompson réussissant 33 de ses 38 points en première période, lors de la victoire de Golden State contre Phoenix (123-112).

Les Kings, valeureux et guidés par Domantas Sabonis en mode triple-double (23 pts, 17 rbd, 15 passes) ont compté 15 points d'avance en première période.

Puis le "Greek" (le Grec) est devenu "Freak" (monstrueux), inscrivant 19 points en neuf minutes dans le seul troisième quart-temps.

Aussi imposant qu'adroit (19/28 aux tirs, 12 rbd), le double MVP (2019, 2020), qui faisait son retour après trois matches manqués, a impulsé le retour des Bucks qui ont inscrit pas moins de 80 points en seconde période, grâce aussi à l'apport conséquent de Khris Middleton (30 pts, 9 passes).

Sacramento, qui a vainement tenté de s'accrocher, dans le sillage de DeAaron Fox (35 pts), cède sa deuxième place à l'Est à Memphis, vainqueur (104-88) à Dallas.

Le collectif des Grizzlies, même privé de Ja Morant écarté indéfiniment pour avoir brandi une arme dans un strip-club, avait une toute autre épaisseur que celui des Mavs, sans Luka Doncic et Kyrie Irving (8e). Avec cette 20e victoire en 22 rencontres, Milwaukee, champion en 2021, affirme un peu plus sa domination à l'Est, d'autant que son dauphin Boston, surprise du jour, a concédé sa quatrième défaite en six matches à Houston, chez le dernier de la conférence Ouest (111-109), malgré 43 points de Jaylen Brown.

Jayson Tatum, lui, a passé une soirée difficile, plombé par une adresse défailante (8/22 dont 2/10 derrière l'arc) jusque dans ce double-pas manqué à

la dernière seconde, pour tenter d'arracher la prolongation.

Les Rockets, peu souvent à la fête cette saison, ont été guidés par Jalen Green (30 pts), N.2 de la draft 2021, et Jabari Smith Jr (24 pts, 12 rbd).

Le Heat s'est pour sa part imposé d'une courte tête aux dépens du Jazz (119-115), ce qui lui arrive souvent, puisque c'est la 24e victoire enregistrée par cinq points d'écart ou moins cette saison.

Jimmy Butler a été le plus prolifique (24 pts) des sept joueurs du Heat (7e) ayant marqué au moins 10 points.

Côté Utah, 13e, qui voit la zone des barrages qualificatifs pour les play-offs, Lauri Markkannen s'est vainement distingué en marquant 38 points.

Tout comme Klay Thompson, mais avec la victoire en prime des Warriors contre les Suns, aussi probante que la précédente après prolongation contre les Bucks, récompensant les progrès affichés par le champion sortant 5e derrière sa victime du soir. Le shooteur en était à 8/12 à longue distance à la pause, dans les temps pour battre son propre record de banderilles primées dans un match (14), mais les joueurs de Phoenix ont sorti les barbelés dans les deux derniers quart-temps pour l'empêcher de sévir plus.

"Il y aura des moments creux, j'aimerais bien marquer 33 points à chaque mi-temps, mais je suis bien plus satisfait de la victoire", a déclaré Thompson, qui fut éloigné des parquets pendant deux ans et demi en raison de graves blessures, mais reste toujours capable de prendre feu.

Dans le sillage de Devin Booker (32 pts), ils ont même réduit l'écart à deux points après en avoir compté 25 de retard, mais Golden State a trouvé un second souffle, grâce à Stephen Curry (23 pts) et Jordan Poole (20 pts).

Pogba de nouveau blessé, encore loin de la Juve et des Bleus

La saison en enfer continue pour Paul Pogba qui, encore arrêté trois semaines, reste toujours aussi loin de la Juventus Turin et de l'équipe de France, dont il n'a plus porté le maillot depuis un an.

A trois jours de la première liste de l'année du sélectionneur des Bleus Didier Deschamps, pour le début des qualifications à l'Euro-2024 contre les Pays-Bas (24 mars) et l'Irlande (27), la Juventus a officialisé lundi matin une "lésion de premier grade à l'adducteur de la cuisse droite" de la "Pioche".

La star des Bleus, qui a ressenti une gêne dimanche matin en s'entraînant à tirer des coups francs, ne pourra reprendre qu'"après la trêve internationale", d'ici "trois semaines", a précisé à l'AFP une source interne au club.

Logiquement, le milieu aux 91 sélections ne sera donc pas du prochain rassemblement français et devra donc attendre juin, au mieux, pour retrouver Clairefontaine. Une bien longue parenthèse loin des Bleus - depuis mars 2022 - pour celui qui était l'âme des champions du monde 2018 et l'un des candidats naturels au brassard de capitaine après la retraite internationale d'Hugo Lloris.

Pogba n'a pas masqué son abattement en dribblant les supporters qui l'attendaient lundi à la sortie de ses examens en espérant un autographe: "Je n'ai pas la tête à ça, désolé", leur a-t-il lancé en italien.

Le coup est d'autant plus rude que le joueur venait enfin de débiter sa saison après s'être blessé fin juillet au genou droit et avoir dû être opéré début septembre, manquant au passage le Mondial-2022.

Recrue star de l'été dernier de la Juve, où il est revenu après six ans passés à Manchester United, celui qui fêtera ses 30 ans dans deux jours a fait ses premières apparitions (35 minutes au total) contre le Torino (4-2) le 28 février et l'AS Rome (0-1) le 5 mars.

La semaine dernière, le plus gros salaire du vestiaire bianconero (8 millions d'euros annuels, selon la presse) avait été écarté du 1/8 de finale aller de Ligue Europa contre Fribourg (1-0) pour être arrivé en retard à la veille.

Pogba n'en finit plus de nourrir l'impatience et la perplexité de ses dirigeants mais aussi des tifosi juventini avec cette saison noire où rien ne lui a été épargné, y compris hors des terrains.

Il y a eu l'été dernier l'explosion de l'affaire de tentative d'extorsion en bande organisée le visant, dans laquelle est impliqué son frère Mathias Pogba.

Certains tifosi lui ont aussi reproché d'avoir tardé à se faire opérer après sa blessure estivale, misant sur un rétablissement sans intervention avant de devoir s'y résoudre quelques semaines plus tard.

Pendant la trêve hivernale, ce sont des photos du joueur à la montagne qui avaient fait réagir, contraignant Pogba à assurer, à travers une vidéo où il faisait semblant de skier, qu'il n'avait évidemment pas pris le risque de chasser les skis.

Mais les tifosi n'ont d'autres choix que de patienter un peu plus, comme le rappelle Massimiliano Allegri: "On l'attend, il doit réussir à se relever et redevenir le joueur qu'il était avant", a lancé dimanche soir l'entraîneur.

Même si, en coulisses, ses dirigeants seraient de moins en moins patients. Selon la Gazzetta dello sport, la Juve n'exclurait pas une séparation en fin de saison, malgré une équation économique quasi-insoluble en raison d'un contrat liant le joueur au club jusqu'en 2026.

Walid Regragui : Affronter deux des meilleures équipes au monde va nous permettre de progresser davantage

Le fait d'affronter deux des meilleures équipes au monde lors des deux prochains matchs amicaux va nous permettre de progresser davantage et ne peut qu'être bénéfique pour l'équipe nationale", a indiqué, lundi, le sélectionneur national, Walid Regragui.

S'exprimant en conférence de presse consacrée à la présentation de la liste des joueurs retenus pour les matchs amicaux contre le Brésil et le Pérou, tenu au Complexe Mohammed VI de football de Maâmoura, Regragui a souligné que ces deux matchs "seront de haut niveau et on a choisi la difficulté pour continuer de progresser dans la lignée de la Coupe du monde et parce que nous avons des challenges qui nous attendent".

"La Fédération Royale marocaine de football a voulu récompenser les supporters marocains en faisant venir au Maroc l'une des grandes nations de football qui est le Brésil. Le public marocain mérite de regarder un grand match de football. C'est une rencontre importante et on est content de jouer dans notre pays et faire un grand match", a-t-il relevé.

Concernant la liste des 30 joueurs retenus pour ces deux matchs, le sélectionneur national a indiqué qu'"il y a beaucoup de gens qui attendent des changements, mais c'est ce groupe qui nous a ramenés en demi-finale de la Coupe du monde et qui a apporté de la joie aux Marocains.

Il y a eu quelques changements dus aux blessures de certains joueurs mais également à l'évolution de l'équipe nationale".

Pour ce qui est de la participation du gardien Yassine Bounou, il a noté qu'il se porte bien et qu'il est sous surveillance médicale suite à sa blessure dimanche lors du match de son équipe le FC Séville contre Almería, précisant que Bounou, qui reste le premier choix pour l'équipe nationale, sera bien présent lors des matchs contre le Brésil



et le Pérou.

Pour ce qui est de l'arrivée dans les rangs de l'équipe nationale du gardien du FUS Rabat, Mehdi Benabid, le coach national a expliqué qu'il s'agit "d'un choix pour l'avenir" du Onze national.

S'agissant du joueur de l'AC Milan, Brahim Diaz, il a déclaré qu'"on a eu une discussion sincère et il doit faire un choix.

Comme je dis depuis le début, on n'est pas dans la négociation car celui qui veut rejoindre l'équipe nationale les portes lui seront ouvertes. Il ne faut pas mettre la pression sur les joueurs quand il y a des incertitudes ou des décisions à

prendre.

Il y a des joueurs binationaux qui font vite leur choix tandis que d'autres ont besoin de plus de temps pour se décider", soulignant que "les noms des joueurs qui figurent dans la liste ont fait à cent pour cent le choix du Maroc pour défendre les couleurs nationales". "Le Maroc est la quatrième nation en Coupe du monde et pour intégrer cette équipe, il faut une progression suffisante et convaincante", a-t-il affirmé.

Commentant l'absence d'Ilyas Chair, Walid Regragui a expliqué que "ce n'est pas un choix technique mais une décision imposée par la blessure du joueur. Je n'ai pas voulu prendre le risque

d'attendre son rétablissement car j'ai voulu partir sur la base de certitudes dès le départ pour préparer sereinement les matchs amicaux".

S'agissant de la sélection d'Ayoub Amraoui, qui évolue à Nice en Ligue 1, il a indiqué que "le joueur a progressé dans les rangs des U20 et des U23 et il a suivi la progression de la politique de la Direction technique nationale", ajoutant que "s'il joue en Ligue 1 à l'âge de 18 ans, c'est qu'il a des qualités à faire valoir".

Pour ce qui est du capitaine Ghanem Saïss, Regragui a indiqué qu'il n'a pas beaucoup joué en club, estimant que "ce n'est pas plus mal à cause de sa performance en Coupe du monde.

C'est l'un des leaders de l'équipe nationale et on en a besoin. Et le fait qu'il n'a pas joué quelques matchs avec son club ne m'empêche pas de compter sur lui".

Concernant l'absence du joueur du Wydad de Casablanca, Yahya Jabrane, le sélectionneur national a fait savoir qu'"il s'agit d'une sélection et certains joueurs peuvent partir comme d'autres peuvent intégrer l'équipe nationale", estimant que Jabrane connaît actuellement une baisse de régime et qu'il peut se rattraper et revenir dans les rangs du Onze national.

Le sélectionneur national n'a pas manqué de remercier S.M le Roi Mohammed VI pour le soutien à l'équipe nationale, avant, pendant et après la Coupe du monde, ainsi que le public marocain qui a été au rendez-vous.

Il a, par ailleurs, mis l'accent sur les efforts déployés par le président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, et son travail remarquable pour développer le football national, comme en témoignent les réalisations des équipes nationales masculine et féminine, ainsi que des clubs marocains qui règnent aujourd'hui sur le football africain.

Première édition du tour cycliste de Marrakech-Safi



La première édition du Tour cycliste de la région Marrakech-Safi se tiendra, du 15 au 19 mars, avec la participation d'environ 70 coureurs représentant différentes régions du Royaume.

Organisée par Ligue régionale de cyclisme de Marrakech-Safi, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC), cette manifestation se déroulera sur une distance de 634 km, répartie sur cinq étapes, dont les plus longues sont la troisième qui reliera les villes de Benguérir et Safi (138 km) et la cinquième qui sera disputée sur un circuit fermé dans la cité ocre (138 km), tandis que la plus courte (la première) se déroulera entre les villes de Tabanaout et El Kelaâ des Sraghna (115 km), ont précisé les organisateurs dans un communiqué.

Ce tour, le quatrième du genre après ceux organisés par les Ligues régionales de Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la FRMC visant à permettre aux ligues de s'acquitter de leurs missions, notamment d'élargir la base des pratiquants de cette discipline sportive et d'offrir l'occasion aux jeunes et coureurs prometteurs de faire étalage de leur talent dans des compétitions régionales, à même de leur ouvrir la voie de la sélection nationale.

A l'instar des autres tours, cette manifestation tend également à mettre en relief et à valoriser les paysages naturels et les potentialités économiques et touristiques dont regorge la région.

La liste des 30 joueurs retenus pour les matches amicaux contre le Brésil et le Pérou

Le sélectionneur national Walid Regragui a dévoilé, lundi, la liste des 30 joueurs retenus pour disputer les matches amicaux contre le Brésil (le 25 mars à Tanger) et le Pérou (le 28 mars à Madrid), lors d'une conférence de presse au Complexe sportif Mohammed VI à Maâmoura.

Elle est composée comme suit :

Gardiens: Yassine Bounou (FC Séville/Espagne) - Munir Mohamedi El Kadjou (Al Wehda/Arabie Saoudite) - Ahmed Reda Talegnaouti (Wydad Casablanca) - Mehdi Benabid (FUS de Rabat/Maroc).

Défenseurs: Achraf Hakimi (PSG/France) - Noussair Mazraoui (Bayern Munich/Allemagne) - Nayef Aguerd (West Ham United FC/Angleterre) - Ghanem Saïss (Besiktas/Turquie) - Achraf Dari (Stade Brestois/France) - Jawad El Yamiq (Real Valladolid/Espagne) - Yahya Attiat Allah (Wydad Casablanca) - Chadi Riad (FC Barcelone/Espagne) - Ayoub Amraoui (OGC Nice/France) - Abdelkadir Abqar (Deportivo Alaves/Espagne).

Milieux de terrain: Sofyan Amrabet (Fiorentina/Italie) - Abdelhamid Sabiri (Sampdoria/Italie) - Azzedine Ounahi (Olympique de Marseille/France) - Bilal El Khannouss (Genk/Belgique) - Imrane Louza (Watford/Angleterre) - Benjamin Bouchouari (Saint Etienne/France) - Yassine Kechta (Le Havre/France).

Attaquants: Hakim Ziyech (Chelsea/Angleterre) - Sofiane Boufal (Al Rayyan/Qatar) - Abdessamad Ezzalzouli (Osasuna/Espagne) - Zakaria Aboukhal (Toulouse/France) - Youssef En-Nesyri (FC Séville/Espagne) - Walid Cheddita (Bari/Italie) - Abderrazak Hamed-Allah (Al-Itihad/Arabie Saoudite) - Anas Zaroury (Burnley/Angleterre) - Ibrahim Salah (Stade Rennais/France).

Il découvre un lynx installé dans le panier de son chien

Une famille résidant près de Tucson, en Arizona (Etats-Unis), a eu la surprise de découvrir un animal sauvage installé dans le panier de leur chien, le 6 mars dernier. Comme le raconte The Guardian, un lynx roux est en effet parvenu à pénétrer sur la propriété, à entrer dans la maison puis à chasser le chihuahua croisé teckel âgé de 10 ans.

Nikola Zovkoa a ainsi photographié le félin, pelotonné dans la couverture de son chien Squeakers, avant de prévenir les autorités chargées de la faune sauvage. Les spécialistes ont alors indiqué à l'Américain de ne surtout pas approcher du lynx et de laisser les portes et fenêtres de l'habitation ouvertes. «Chaque fois que j'essayais d'ouvrir la porte, le lynx roux me regardait et commençait à grogner. J'étais un peu paniqué,

a déclaré le père de famille au Guardian.

Finalement, l'animal a pris la fuite. Mais les raisons pour lesquelles il s'est retrouvé au sein de la maison restent mystérieuses. S'il n'est pas rare d'apercevoir de tels spécimens dans la région, ils évitent généralement la présence de l'homme. Le lynx aurait peut-être tenté de s'attaquer aux autres animaux présents sur place avant de s'installer confortablement dans le panier, ce qui reste surprenant.

Le chien de la famille a quant à lui été retrouvé le lendemain, grièvement blessé. Squeakers se serait battu avec le lynx avant d'aller se cacher. Victime de profondes lacerations, il a été pris en charge par un vétérinaire et recousu. Ses propriétaires ont lancé une cagnotte et obtenu assez d'argent pour pouvoir le faire opérer.



Recettes

Batbouts farcis au thon



Ingrédients :

Pour les mini-batbouts :

- 250 g de farine
- 1 c-à-c de levure sèche
- 1 c. à soupe huile d'olive
- 1/2 c-à-c de sel
- 1 c-à-c de sucre
- 2 c-à-c de lait en poudre

Eau tiède

Garniture :

- 250 g de thon en conserve
- 1 c. à soupe de mayonnaise
- 1 maïs en conserve
- 2 cornichons coupés finement
- 2 oeufs durs
- 10 olives coupées finement

Préparation :

Mélanger la farine avec le sel. Diluer la levure dans de l'eau tiède en y ajoutant le sucre. Laisser mousser.

Verser l'huile d'olive ainsi que la levure dans la farine. Mélanger le tout.

Ajouter petit à petit l'eau tiède en pétrissant. Il faut obtenir une pâte non collante mais souple. Arroser le fond du saladier d'huile d'olive, placer la pâte, couvrir d'un film plastique et d'un torchon propre.

Laisser lever dans un four.

Dégazer la pâte et façonner de petites boules, étaler au rouleau et placer sur un torchon propre recouvert de semoule très fine.

Couvrir et laisser reposer 30 minutes.

Chauffer une poêle (j'utilise une crêpière) et cuire des 2 côtés les batbouts.

Mélanger la garniture dans un petit bol.

Couper les batbouts au centre (mais pas jusqu'au bout), farcir de préparation au thon.

Servir avec une bonne limonade au citron.

Un avion de la Turkish Airlines a dû faire demi-tour pour une raison improbable

Un avion de la Turkish Airlines a dû faire demi-tour pour une raison improbable. Un avion en provenance d'Istanbul se rendait à Barcelone, il y a quelques jours. A bord, tout semble bien se passer. L'appareil de la Turkish Airlines survole la Bulgarie, quand soudain, une anomalie est détectée.

Les capteurs de la soute lancent l'alerte. Dans le cockpit, les pilotes sentent une odeur abominable, insoutenable et se disent que le problème est peut-être grave. Ils décident alors de jouer la carte de la prudence et en plein vol, de faire demi-tour.

L'avion atterrit, les bagages sont fouillés. Et là, on trouve ... un fruit ! Même pas un fruit pourri, non, un végétal frais mais aux senteurs

redoutables : le durian. Ce fruit exotique jaune d'Asie du Sud-Est est contenu comme une châtaigne dans une coque verte à picots et a la particularité de sentir au mieux l'oignon avarié.

Le site culinaire Marmiton a fait tester le durian à un inconnu dans son émission «Tas déjà goûté», sa réaction est sans appel : «J'ai l'impression de sortir mon sac poubelle. Ca pue, ça a un goût très fort, c'est horrible». On dit du durian qu'il a «le goût du paradis et le parfum de l'enfer».

En Malaisie par exemple, il est interdit d'en apporter dans certains endroits comme les transports en commun ou les hôtels. On peut voir des panneaux «durian interdit» à côté de panneaux «tabac interdit» !

